

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**  
**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE**  
**ET PROFESSIONNEL**

**PROGRAMME NATIONAL DE**  
**L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

**Direction des Programmes Scolaires**  
**et Matériel Didactique**

**Edition électronique**

**2009**

## TABLE DES MATIERES

- Avertissement sur l'Édition électronique.....	3
- Préface.....	4
- Introduction.....	5
- Finalités de l'enseignement national .....	6
- Buts de l'enseignement primaire .....	6
- Objectifs généraux des disciplines de l'enseignement primaire.....	7
- Programme du degré élémentaire: 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> années.....	9
- Programme du degré moyen: 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> années .....	53
- Programme du degré terminal: 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> années.....	101
- Documents annexes:	
• Recommandations relatives à l'enseignement de la religion	
• Nomenclature et grille horaire	

## AVERTISSEMENT

*La présente édition électronique du programme national de l'enseignement primaire est conforme au Programme scolaire de l'année 2000 actuellement en vigueur dans les écoles primaires en République Démocratique du Congo. Elle garde intacts son contenu et sa structuration. Il ne s'agit donc pas d'un nouveau programme venu remplacer l'actuel.*

*Cependant, quelques modifications jugées pertinentes ont été apportées sur ce programme pour le rendre plus adapté au contexte actuel du pays. Ces modifications concernent surtout l'appellation du Ministère (de l'Education Nationale à l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel). Des coquilles relevées çà et là dans le programme ont également été corrigées.*

*La réalisation de cette édition électronique répond à la volonté politique de Son Excellence **Maker Mwangu Famba**, Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, de renforcer la diffusion des différents programmes scolaires en faisant recours aux technologies modernes de l'information et de la communication.*

*C'est dans ce cadre que cette édition électronique est disponible sur le site web du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel : [www.eduquepsp.org](http://www.eduquepsp.org)*

**Le Directeur-Chef de Service des Programmes Scolaires  
et Matériel Didactique**

**Timothée N'LANDU MABULA KINKELA**

## **PREFACE**

L'école primaire est la base de toute scolarisation, et de ce fait, elle constitue l'étape incontournable d'initiation où se forment les valeurs humaines indispensables pour le développement harmonieux d'une nation. Elle doit être en effet le lieu privilégié où se cultivent la recherche de la vérité, la rigueur intellectuelle, le respect de soi et d'autrui, l'esprit de solidarité, le sens de l'initiative, de la créativité et de la responsabilité.

La réalisation d'une telle entreprise exige la mise à contribution de tous les facteurs, tant matériels qu'humains. C'est pourquoi, soucieux de garantir la qualité de notre enseignement dès la base, le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel s'est toujours préoccupé de doter les écoles d'outils performants et adaptés aussi bien au niveau des utilisateurs que de différents contextes sociaux.

Le programme national que le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel a le bonheur de mettre aujourd'hui à la disposition de l'enseignement primaire est le fruit d'un travail de longue haleine, au cours duquel différentes contributions ont été mises à profit en vue de sa réalisation.

Il présente une entrée en matière par objectifs opérationnels devant déboucher sur des aptitudes comportementales de savoir, de savoir-faire et de savoir-être de la part de l'apprenant. Ces objectifs sont clairement définis tant du point de vue de leur nomenclature que de leurs contenus.

Par ailleurs, des directives méthodologiques accompagnent chaque discipline à chaque niveau du cycle primaire; ce qui facilitera à coup sûr le travail des utilisateurs.

Nous présentons nos remerciements à tous ceux qui ont apporté leur appui matériel et financier pour la réalisation de ce programme. Nous pensons plus particulièrement à la section de coopération Belge en République Démocratique du Congo et à l'UNICEF. Nous ne saurions oublier tous les experts nationaux venus de différents horizons et qui se sont acquittés de leur tâche avec compétence. A tous nous réitérons la reconnaissance du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel.

Nous terminons en souhaitant que tous les milieux éducatifs fassent une utilisation rationnelle de ce programme pour l'amélioration de la qualité de notre enseignement.

**Le Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire  
et Professionnel.**

**Maker Mwangi Famba**

## INTRODUCTION

Dans son souci constant de mettre à la disposition des établissements scolaires des outils pédagogiques de qualité appréciable et accessibles à tous les enseignants, le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel a procédé à l'actualisation du Programme de l'Enseignement Primaire. Cette mise à jour a été dictée par la volonté de rencontrer les préoccupations des pédagogues de terrain quant à la lisibilité et à la maniabilité de l'ancienne version de ce document.

Ce programme présente de nombreux avantages: une approche pédagogique centrée sur les objectifs, un contenu actualisé, concis et précis. Des textes plus lisibles et une forme plus maniable.

Il définit pour tout le cycle primaire les objectifs généraux de chaque discipline, les objectifs intermédiaires du degré d'enseignement et les objectifs spécifiques par années d'études. Ces objectifs permettent de déterminer avec précision les résultats attendus en termes de connaissances, d'attitudes et de comportements de l'élève à la fin des activités d'apprentissage.

Il comprend les directives méthodologiques afférentes à chaque branche voire à chaque sous-branche. Ces directives indiquent les méthodes et techniques appropriées, le matériel didactique souhaitable, les outils d'évaluation conseillé les indications claires sur les activités que l'enseignant développera progressivement d'une part et celles que l'élève mènera individuellement ou en groupe pendant les leçons d'une part ou après les leçons d'autre part.

Les principales connaissances et compétences que l'élève doit acquérir à l'école primaire sont regroupées en trois grands ensembles:

**Le groupe 1** est constitué des connaissances et compétences qui relèvent du domaine instrumental. Car il s'agit bien du développement des mécanismes essentiels d'acquisition et d'appréciation du savoir, grâce auxquels se construisent des savoirs ultérieurs: langage, raisonnement, mémoire... Ce groupe comprend les langues congolaises, le Français et la mathématique.

**Le groupe 2** englobe les activités d'éveil scientifique que sont: l'éducation civique et morale, l'éducation pour la santé et l'environnement et l'étude du milieu. Cette dernière discipline ainsi appelée au degré élémentaire est éclatée aux degrés moyen et terminal, en histoire, géographie et sciences naturelles.

**Le groupe 3** est celui qui renferme les activités d'éveil esthétique: dessin, calligraphie, chant et musique, éducation physique et sportive, travail manuel.

L'initiative quant à l'organisation des connaissances et compétences relatives à l'éducation religieuse est laissée au soin des confessions religieuses. Seules des orientations générales relevant du pouvoir étatique figurent dans ce programme.

Toutes ces disciplines concourent à la réalisation d'un seul objectif final à savoir la formation intégrale de la personnalité de l'enfant. Toute idée de cloisonner les matières doit de ce fait être abandonnée.

L'exploitation optimale du programme actualité nécessite le recours à une pédagogie fondée sur la l'activité et la participation de l'élève, la modification du rôle de l'enseignant, de celui de dispensateur des connaissances vers celui d'accompagnement de l'élève dans l'acquisition patiente du savoir et sur la prise en compte du patrimoine national culturel par l'œuvre éducative.

## **FINALITE DE L'ENSEIGNEMENT NATIONAL**

L'enseignement National a pour finalité la formation harmonieuse de l'homme congolais, citoyen responsable, utile à lui-même et à la société, capable de promouvoir le développement du pays et la culture nationale (Loi-Cadre n°86-005 du 22/09/1986 de l'Enseignement National).

L'école doit donc former des citoyens producteurs, créatifs, cultivés, consciencieux, libres et responsables, ouverts aux valeurs sociales, culturelles et esthétiques, spirituelles et république (charte de l'éducation, CNS 1992).

### **BUT DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.**

L'enseignement primaire a pour but de préparer l'enfant à la vie, de lui donner un premier niveau de formation générale, physique, civique, morale, intellectuelle et sociale.

Il doit notamment préparer l'enfant à :

1. S'intégrer utilement dans la société ;
2. Poursuivre des études ultérieures.

Ainsi en fin du cycle primaire, l'enfant sera capable d'acquérir :

1° l'instruction fondamentale :

- écrire, lire, calculer ;
- comprendre et s'exprimer en langue congolaise et en langue française

2° des comportements et attitudes qui traduisent un éveil développé des facultés intellectuelles, morales, sociales et physiques.

## **OBJECTIFS GENERAUX DES DISCIPLINES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

A l'issue de l'école primaire, l'élève doit avoir développé dans chaque discipline, les connaissances et compétences décrites ci-dessous.

### **1. Langues congolaises**

- 1.1. Comprendre un message exprimé oralement ou par écrit en langue du milieu ou en langue nationale et y répondre.
- 1.2. S'exprimer oralement dans des situations de communication familières.
- 1.3. Lire couramment un texte simple, rédigé en lettres cursives ou conventionnelles.
- 1.4. Ecrire un texte simple en lettres cursives ou conventionnelles.
- 1.5. Produire des textes simples en situations de communication réelles ou simulées.

### **2. Français**

- 2.1. Comprendre un message et y répondre,
- 2.2. S'exprimer avec aisance et de manière spontanée dans des situations de communications familières.
- 2.3. Lire couramment, clairement et correctement un texte simple et le comprendre.
- 2.4. Produire des textes simples en situations de communications réelles ou simulées.

### **3. Mathématique**

- 3.1. Résoudre les problèmes de la vie courante nécessitant des notions mathématiques.
- 3.2. Aborder une situation nouvelle (se poser des questions, s'informer, rechercher par soi-même. réfléchir, développer le sens pratique... pour trouver des solutions).

### **4. Education civique et morale**

- 4.1. Eveiller et développer le sentiment patriotique.
- 4.2. Participer à la promotion de la culture nationale.
- 4.3. S'imprégner des vertus de l'humanisme communautaire (esprit de solidarité et de partage).
- 4.4. Devenir respectueux des biens communs, des lois et règlements. Notamment des droits fondamentaux de la personne et de l'enfant en promouvant la paix et la coopération internationale.
- 4.5. S'intégrer dans la communauté nationale et internationale.
- 4.6. Devenir meilleur et s'adapter progressivement à la vie sociale.
  - Vouloir se conformer aux impératifs de la morale individuelle et sociale.
  - Acquérir de bons sentiments et de bonnes habitudes morales.

### **5. Education pour la santé et l'environnement**

- 5.1. Prendre des mesures visant à sauvegarder et à promouvoir sa santé et celle de la communauté.

### **6. Etude du milieu**

(Voir Sciences Naturelles)

### **7. Histoire**

- 7.1. Découvrir l'existence du passé et s'y intéresser.
- 7.2. Préciser la perception de la durée et construire lentement la notion du temps.
- 7.3. Acquérir des éléments concrets, suggestifs et représentatifs des époques révolues et avoir ainsi une idée de l'évolution de la civilisation.

- 7.4. Avoir une connaissance claire et durable des principaux faits de l'histoire nationale.
- 7.5. Comprendre et utiliser un vocabulaire historique élémentaire.
- 7.6. En complément à l'éducation civique, connaître les personnalités congolaises qui ont marqué l'histoire du pays.
- 7.7. Se préparer à la compréhension internationale en découvrant l'interdépendance des peuples, en présentant les personnages et les faits avec objectivité, en évitant d'entretenir la haine.
- 7.8. Avoir le désir d'une information plus détaillée et le goût des lectures historiques.

## **8. Géographie**

- 8.1. Exploiter le milieu local, régional...
- 8.2. Acquérir et utiliser un vocabulaire géographique précis.
- 8.3. Représenter avec exactitude les faits géographiques.
- 8.4. Localiser aisément les faits d'Afrique sous leurs divers aspects.
- 8.5. Avoir le désir d'une information plus détaillée et le goût des lectures historiques.

## **9. Sciences naturelles**

- 9. 1. Développer l'esprit d'observation
- 9.2. S'intéresser à la vie sous toutes ses formes (animales et végétales). La respecter et l'admirer.
- 9.3. Développer le goût de la recherche personnelle

## **10. Dessin**

- 10.1. Développer l'esprit d'observation et l'imagination créatrice.
- 10.2. Exprimer ses idées, ses sentiments.
- 10.3. Perfectionner l'expression géographique des représentations mentales.
- 10.4. Devenir sensible au beau: éducation esthétique.

## **11. Calligraphie**

- 11.1. Ecrire correctement et lisiblement les mots, les phrases.
- 11.2. Produire une phrase, un paragraphe et un texte en lettres cursives (écriture liée) ou en esprit (écriture d'imprimerie).
- 11.3. Adapter la position convenable pour bien écrire.
- 11.4. Tenir correctement l'écriture.

## **12. Chant / Musique**

- 12.1. Acquérir le goût de la musique.
- 12.2. Développer les aptitudes sensorielles: vocales, auditives et corporelles.
- 12.3. Favoriser l'éducation sociale.
- 12.4. Contribuer à la promotion culturelle.
- 12.5. Eveiller le sens esthétique et susciter la joie.

## **13. Education physique et sportive**

- 13.1. Pratiquer des exercices susceptibles de stimuler ses fonctions vitales.
- 13.2. Développer ses facultés intellectuelles et ses qualités morales.
- 13.3. Contribuer à la promotion du patrimoine culturel par la valorisation des jeux et sports traditionnels.

## **14. Travail manuel**

- 14.1. Acquérir l'amour du travail bien fait et le goût de l'effort.
- 14.2. Observer et effectuer des travaux utilitaires dans son milieu de vie.

## PROGRAMME DU DEGRE ELEMENTAIRE : 1<sup>ère</sup> ET 2<sup>ème</sup> ANNEES

**DISCIPLINES :** .....

<b>1.1. Langues Congolaises .....</b>	<b>11</b>
1.1.1. Objectifs intermédiaires .....	11
1.1.2. Programme de la première année.....	11
1.1.2. Programme de la deuxième année .....	11
1.1.3. Directives méthodologiques .....	12
<b>1.2. Français .....</b>	<b>14</b>
1.2.1. Objectifs intermédiaires .....	14
1.2.2. Programme de la première année.....	14
1.2.3. Programme de la deuxième année.....	16
1.2.4. Directives méthodologiques.....	17
<b>1.3. Mathématique.....</b>	<b>18</b>
1.3.1. Objectifs intermédiaires .....	18
1.3.2. Programme de la première année.....	19
1.3.3. Programme de la deuxième année.....	26
1.3.4. Directives méthodologiques (voir après contenu des sous-disciplines .....	30
<b>I.4. Education civique et morale .....</b>	<b>31</b>
I.4.1. Objectifs intermédiaires .....	31
I.4.2. Programme de la première année .....	31
I.4.3. Programme de la deuxième année.....	32
I.4.4. Directives méthodologiques .....	32
<b>I.5. Education pour la santé et l'environnement .....</b>	<b>33</b>
I.5.1. Objectifs intermédiaires .....	33
I.5.2. Programme de la première année .....	33
I.5.3. Programme de la deuxième année.....	36
I.5.4. Directives méthodologiques .....	38
<b>I.6. Etude du milieu .....</b>	<b>39</b>
I.6.1. Objectifs intermédiaires .....	39
I.6.2. Programme de la première année .....	39
I.6.3. Programme de la deuxième année.....	40
I.6.4. Directives méthodologiques .....	41
<b>I.7. Dessin .....</b>	<b>42</b>
I.7.1. Objectifs intermédiaires .....	42
I.7.2. Programme de la première année .....	42

I.7.3. Programme de la deuxième année .....	43
I.7.4. Directives méthodologiques .....	43
<b>I.8. Calligraphie .....</b>	<b>44</b>
I.8.1. Objectifs intermédiaires .....	44
I.8.2. Programme de la première année .....	44
I.8.3. Programme de la deuxième année .....	45
I.8.4 Directives méthodologiques .....	45
<b>I.9. Chant/musique .....</b>	<b>46</b>
I.9.1. Objectifs intermédiaires.....	46
I.9. 2. Programme de la première année .....	46
I.9.3. Programme de la deuxième année .....	46
I.9. 4. Directives méthodologiques .....	47
<b>I.10. Education physique et sportive .....</b>	<b>48</b>
I.12.1. Objectifs intermédiaires .....	48
I.12.2. Programme de la première année .....	48
I.12.3. Programme de la deuxième année .....	49
I.12.4. Directives méthodologiques .....	49
<b>I.11. Travail manuel .....</b>	<b>51</b>
I.13.1. Objectifs intermédiaires .....	51
I.13.2. Programme de la première année .....	51
I.13.3. Programme de la deuxième année .....	51
I.13. 4. Directives méthodologiques .....	52

## 1.1. PROGRAMME DES LANGUES CONGOLAISES

### 1.1.1. OBJECTIFS INTERMEDIAIRES

Au terme de l'apprentissage des langues congolaises au degré élémentaire, l'élève sera capable de:

1. Comprendre un message exprimé dans la langue nationale ou du milieu et y réagir.
2. Exprimer oralement en langue du milieu ce que l'on peut communiquer couramment avec son entourage.
3. Lire et écrire des mots, des phrases et des textes et les comprendre.
4. Produire des textes simples en situation de communication réelle ou simulée.
5. Manifester des comportements, aptitudes et attitudes compatibles avec les valeurs culturelles véhiculées par la langue du milieu.

### 1.1.2. PREMIERE & DEUXIEME ANNEES

<i><b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b></i>	<i><b>MATIERE</b></i>
<p><b>a. EXPRESSION ORALE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'exprimer à partir d'un objet, d'un dessin ou d'une image.</li> <li>- Découvrir et reproduire un son (phonème)</li> <li>- Découvrir et reproduire des sons voisins.</li> <li>- Exprimer un sentiment, une idée, une opinion, un avis</li> </ul> <p><b>b. EXPRESSION ECRITE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Observer et découvrir un graphème et sa position dans un mot, une phrase, un texte court en rapport avec des situations de communication donnée.</li> <li>- Explorer et organiser l'espace, de gauche à droite et de haut en bas.</li> <li>- Orthographier des mots et des phrases. contenant des graphèmes à phonèmes voisins ou qui constituent de réelles difficultés</li> <li>- Identifier des formes graphiques isolées ou groupées.</li> <li>- Distinguer et exprimer l'ordre de succession de ces formes.</li> <li>- Reconstituer une situation graphique (unité lexicale, phrase).</li> </ul>	<p><b>EXPRESSION ORALE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude des sons à partir d'un objet, d'un dessin ou d'une image</li> <li>- Identification, production et reproduction des sons et des mots.</li> <li>- Production des phonèmes, des mots et des phrases à phonèmes identiques.</li> <li>- Lecture des mots, des syllabes, des phrases et des textes produits par le maître ou extraits des manuels.</li> </ul> <p><b>EXPRESSION ECRITE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecriture des syllabes, des mots, des phrases et des textes.</li> <li>- Ecrire des textes extraits des manuels ou produits par le maître.</li> <li>- Exploration et organisation et de l'espace du tableau, de l'ardoise, du cahier, du livre, etc.</li> <li>- Production des graphèmes, des mots et des phrases à phonèmes voisins.</li> <li>- Lecture des lettres, des mots, des phrases, des graphèmes simples, des diphtongues et des textes.</li> </ul>

<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>	<b>MATIERE</b>
<p><b>C. Pré-écriture &amp; Ecriture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratiquer des exercices préparant au raccordement des lettres (raccorder les lettres)</li> <li>- <i>S'entraîner</i> à l'écriture des lettres minuscules (en 1<sup>ère</sup> année) puis des minuscules et des majuscules (2<sup>ème</sup> année)</li> <li>- Ecrire des lettres majuscules en les regroupant d'après leur forme, la première lettre état.</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La lettre génératrice : e</li> <li>2. Lettre du groupe c</li> <li>3. Lettres du groupe I</li> <li>4. Lettres du Groupe i</li> <li>5. Lettre du groupe n</li> <li>6. Ecrire des lettres majuscules correspondant aux minuscules apprises en les regroupant d'après leur forme : <ol style="list-style-type: none"> <li>1)</li> <li>2)</li> <li>3)</li> <li>4)</li> <li>5)</li> <li>6)</li> <li>7)</li> <li>8)</li> <li>9)</li> </ol> </li> </ol> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>S'entraîner</i> à l'écriture des unités lexicales.</li> <li>- Ecrire des mots, des phrases courtes</li> <li>- Recopier un texte court</li> <li>- Utiliser une feuille lignée ou non, un crayon, un stylo, une touche, une craie.</li> </ul>	<p>Pré-écriture et écriture</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lettres à raccorder.</li> <li>- Ecriture des minuscules, puis des majuscules</li> </ul> <p>e coadg I f b h k t i u j p s r z o u z n m v w y -Ecriture des majuscules</p> <p>AMN I F J H K T T Z Q L D Q E P B R O C U Y V W</p> <p>-Ecriture des unités lexicales.</p>

### **I.1.3. DIRECTIVES METHODOLOGIQUES**

L'enseignement des langues et en langues nationales ou locales vise entre autres à focaliser l'attention des maîtres, des élèves et des auteurs de manuels sur l'importance qu'il convient d'accorder aux mécanismes favorisant la valeur d'une culture nationale vraiment authentique, celle qui met réellement en exergue l'ensemble des us et coutumes, traditions, modes de vie des populations de notre pays.

La même importance est à accorder à moyens classiques grâce auxquels cette culture est diffusée dans ses aspects relatifs au domaine de la santé et d'hygiène, aux activités de

production artisanale, agricole et industrielle, aux phénomènes nationaux, aux éléments-clés en rapport avec une vision du monde propre au peuple.

Différents types d'activités d'apprentissage individuel ou collectif sont retenus. Ils servent à créer une véritable interaction maître-élève, élève-élève, à susciter une ambiance d'animation pédagogique qui en définitive fait prendre conscience à l'élève des réalités nationales ainsi que des spécificités régionales ou locales à travers l'expression orale, le vocabulaire fondamental, la lecture, la pré-écriture et la calligraphie.

Les langues nationales ou locales sont enseignées aux élèves dans le contexte concret des thèmes et sous-thèmes provenant des milieux qui leur sont familiers.

## **THEME I: ECOLE**

### **SOUS-THEMES:**

- 1) Classe : local, mobilier, population, objets classiques, activités en classe, début et fin de la classe, fournitures scolaires, différentes classes d'une école.
- 2) école : situation géographique, bâtiments, cours, itinéraires, arrivée à l'école, salutation, retour à la maison
- 3) Activités à l'école : récréation, jeux, leçons
- 4) Personnel de l'école
- 5) Population scolaire

## **THEME II : ELEVE**

- SOUS-THEME :**
1. connaissance de son corps
  2. corps humain : parties du corps (tête, tronc, membre) propreté du corps, maladies et soins
  3. la tenue, les objets classiques, conduite, comportement, application, discipline.

## **THEME III : FAMILLE**

### **SOUS-THEME**

- 1) Maison familiale : situation géographique (rue, avenue, quartier, village, collectivité, commune, ville), pièces de la maison, mobilier, équipement
- 2) Membres de la famille restreinte et élargie et leurs activités : composition familiale (père, mère, enfants, frères, sœurs, grands-parents, oncle, tante, cousin, neveu), activités en famille, événements de la vie familiale.
- 3) Habillement : vêtements (pour homme, femme, enfant, sous-vêtements, chaussures, coiffures, lessives, repassage, raccommodage.
- 4) Alimentation : aliments, boisson, cuisine, repas, vaisselle.

## THEME IV : COMMUNICATION

### SOUS-THEME

- 1) Déplacement : moyens de locomotion (pied, vélo, automobile, train, bateau, avion, pirogue), visite du bureau de la commune, visite du dispensaire, de l'hôpital, du marché.
- 2) Autres moyens de communication : tam-tam, lettres, radio, télévision, internet, etc.
- 3) Les voies de communication : route, chemin de fer, rivière, fleuve ; mer, air.

Les apprentissages en rapport avec la prononciation porteront sur l'articulation des sons voyelles et des consonnes à partir des mots outils d'usage courant placés dans des situations de la vie quotidienne, lesquels mots constituent le vocabulaire fondamental du degré élémentaire du cycle primaire.

## 1.2. PROGRAMME DE FRANÇAIS

### 1.2.1. OBJECTIFS INTERMEDIAIRES

Au terme de l'apprentissage de la langue française au degré élémentaire, l'élève sera capable de :

1. Comprendre un message oral et y réagir ;
2. Exprimer oralement, en français simple et correct, ce qu'il peut communiquer couramment avec son entourage ;
3. Exprimer par des gestes, actes, comportements et attitudes ce qui est dit en français par une autre personne ;
4. Répondre oralement et en français aux questions posées.

### 1.2.2. PREMIER ANNEE

<i>OBJECTIFS SPECIFIQUES</i>	<i>MATIERE</i>
<p><b>A Structures fondamentales</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présenter des éléments du milieu ambiant : une personne, un animal, une plante, un objet, une forme, une couleur, etc.</li> <li>2. Répéter une structure fondamentale donnée</li> <li>3. Effectuer des substitutions, des transformations d'une phrase ayant une structure fondamentale donnée.</li> <li>4. Construire une phrase à partir des structures et du vocabulaire appris.</li> </ol>	<p><b>A. Structures fondamentales</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Structure de présentation de personnes, d'animaux et d'objets : voici, voilà, ça, c'est, je m'appelle, il s'appelle.</li> <li>2. Structure d'interrogation, d'affirmation, de négation, d'étonnement, d'exclamation.</li> <li>3. Structures et formules de salutation, de politesse, d'accueil, de séparation.</li> <li>4. Structures caractérisant les êtres, les choses, les faits, les nombres ou les idées par l'emploi des articles ou des adjectifs, du verbe être suivis d'un attribut.</li> </ol>

	<p>5. Structures exprimant les sentiments de joie, satisfaction, plaisir, peur, tristesse, regret, honte, etc.</p> <p>6. Structures exprimant le besoin, l'appartenance, la possibilité, le souhait, l'accord, le désaccord, l'interdiction, la recommandation, l'ordre, la préférence, la quantité, etc.</p> <p>7. Structure exprimant le remerciement, l'exercice, l'acceptation, le refus, etc.</p> <p>8. Structures pour demander ou dire ce que fait, dit, entend, ou lit une personne.</p> <p>9. Structure exprimant la possession, verbe avoir suivi d'un complément.</p>
--	--

<i><b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b></i>	<i><b>MATIERE</b></i>
<p><b>B. Vocabulaire et expression orale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les mots outils du vocabulaire fondamental usuel.</li> <li>- Observer une illustration, découvrir et nommer les personnages, animaux, plantes, objets de cette illustration.</li> <li>- Produire un récit à partir d'une illustration.</li> <li>- -Situer une illustration dans le temps et dans l'espace.</li> <li>- Exprimer des actions et des faits présents, passés et futurs.</li> <li>- Exécuter une action, poser un geste selon un ordre ou une consigne donné (e).</li> <li>- Répondre à une question simple.</li> </ul> <p><b>C. Prononciation et intonation française</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier, distinguer et reproduire un son ou des sons voisins contenus dans un mot.</li> </ul>	<p><b>B. Vocabulaire et expression orale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mot actifs d'usage courant</li> <li>- Exploitation de la spontanéité, de la perception auditive et visuelle ainsi que de l'expression gestuelle (corporelle).</li> <li>- Utilisation de l'indicatif présent, passé et futur ainsi que de l'impératif présent.</li> <li>- Conversation-mini-dialogue, jeu de questions et réponses, jeu de rôles.</li> <li>- Exploitation de la perception auditive et gestuelle.</li> </ul> <p><b>C. Prononciation et intonation française</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sons voyelles et sons consonnes de la langue française.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Répéter, énoncer un mot, une phrase selon le rythme, l'intonation caractéristique de la langue française.</li> <li>- Ecouter une comptine lue ou dite par le maître.</li> <li>- Réciter une comptine.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intonation et rythme caractéristiques de la langue française</li> <li>- Rédaction d'une comptine.</li> </ul>
---	---

### 1.2.3. DEUXIEME ANNEE

<i><b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b></i>	<i><b>MATIERE</b></i>
<p><b>A Structures fondamentales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enoncer, répéter une phrase ayant une structure fondamentale donnée.</li> <li>- Opérer des substitutions, des transformations et des extensions d'une phrase ayant une structure fondamentale donnée.</li> <li>- Former une phrase à partir des mots donnés appartenant au vocabulaire simple, usuel et courant, ainsi que des structures apprises.</li> </ul> <p><b>B. Vocabulaire et expression orale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les mots outils du vocabulaire usuel.</li> <li>- Observer une illustration, découvrir, nommer et caractériser les personnages de cette illustration.</li> <li>- Raconter une petite histoire ou produite un récit à partir d'une illustration.</li> <li>- Raconter ce que l'on voit sur cette illustration.</li> <li>- Situer dans le temps et dans l'espace, exprimer des faits présents, passés et futurs.</li> <li>- Dialoguer dans différentes situations de communication retenues dans les sous-thèmes.</li> </ul>	<p><b>A. Structures fondamentales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structures de présentation des objets, des couleurs, des personnes, des nombres de 0 à 20.</li> <li>- Structures pour demander ou donner une information, un conseil, une précision.</li> <li>- Structures pour demander ou dire ce que fait ; dit, lit ou entend une personne.</li> <li>- Structures d'interrogation, d'affirmation, de négation, d'exclamation, d'étonnement.</li> <li>- Structures et formulation de salutation, accueil, séparation.</li> <li>- Structures caractérisant les êtres, les choses, les faits... par l'emploi d'articles, d'adjectifs et de pronoms, présents, passés et futurs.</li> </ul> <p><b>B. Vocabulaire et expression orale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Structures exprimant le sentiment de joie, de satisfaction, de tristesse, de respect.</li> <li>- Structures exprimant comparaison, la possibilité, le souhait, l'accord, le désaccord, l'ordre, le refus, l'obligation, l'interdiction, la recommandation, la préférence, la quantité, la qualité, la cause, le but... d'une action.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Répondre à une question simple</li> <li>- Exécuter une action, poser un geste selon une consigne donnée.</li> <li>- Exprimer par des gestes, actes, comportements et attitudes ce qui est dit en français.</li> </ul>	
--	--

<i><b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b></i>	<i><b>MATIERE</b></i>
<p>C. Prononciation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Distinguer, reproduire n son ou des sons voisins contenus dans une phrase.</li> <li>- Enoncer ou répéter un mot, une phrase selon l'intonation caractéristique de la langue française.</li> <li>- Réciter une comptine.</li> <li>- Souligner une liaison, une pause, une intonation ascendante ou descente, un ralentissement ou une accélération du débit.</li> </ul>	<p>C. Prononciation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Usage oral des mots outils repris dans le lexique.</li> <li>- Exploitation de la perception visuelle [(illustration représentant différentes situations de communication proposées dans les thèmes et sous-thèmes (Cfr. Directives méthodologiques)].</li> <li>- Conversation, dialogue, jeu de question et réponses, historiettes, etc.</li> <li>- Reproduction d'une comptine.</li> </ul>

#### **1.1.2.4. DIRECTIVES METHODOLOGIQUES**

Au degré élémentaire, la langue française est enseignée comme discipline. Le maître l'enseigne comme une langue seconde et non comme langue maternelle. Il tiendra compte des difficultés d'assimilation de ses particularités aussi bien phonétiques que graphiques.

L'apprentissage du français en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années est essentiellement oral.

Le maître fondera la leçon sur un thème, un sous-thème familier aux élèves pour les motiver à l'apprentissage. Il exploitera au maximum la spontanéité, la perception auditive, visuelle, l'action et l'expression gestuelle. Il recourra abondamment au dialogue, à la conversation, lesquels ont l'avantage de conférer à la langue un caractère vivant.

Au cours de la leçon de français, le maître s'exprimera et fera parler les élèves dans cette langue. La traduction en langue vernaculaire ou en langue maternelle est contre-indiquée.

Il fera beaucoup parler les élèves et chaque élève, insistant ainsi sur la pratique orale du français. Il corrigera l'expression orale déficiente de l'élève, notamment la prononciation, l'accent, l'intonation, jusqu'à obtenir l'expression correcte.

Les leçons de la semaine constitueront un ensemble cohérent, Elles auront successivement pour but : l'acquisition, fixation, le contrôle de l'apprentissage.

Les types et les structures des leçons du français oral insisteront sur les éléments suivants :

- Leçon d'acquisition
  - Bain phonétique
  - Présentation
  - Répétition
  - Dialogue (question-réponse)
  - Conversation entre petits groupes
- Leçons de fixation
  - Bain phonétique
  - Dialogue intensifié
  - Conversation entre petits groupes
- Leçons de contrôle
- Exercices oraux de synthèse pour le contrôle de l'acquisition et de la fixation des structures fondamentales au cours de la semaine.

### **LES THEMES :**

1. La famille
2. Les parties du corps humain
3. Le milieu
4. L'école
5. L'habillement
6. Les événements
7. L'alimentation
8. L'habitation
9. La faune
10. La flore
11. Les transports
12. Les jeux
13. Les couleurs
14. Le marché.


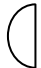
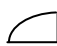
## **1.3. PROGRAMME DE MATHEMATIQUES**

### **1.3.1. OBJECTIFS INTERMEDIAIRES**

1. Compter, nommer, et comparer des objets, lire et écrire en chiffre les nombres de 0 à 100 et de 100 à 0.
2. Additionner, soustraire, multiplier et diviser des nombres simples. Trouver le double, la moitié, le quadruple, le quart, le triple, le tiers d'un nombre compris entre 0 et 100.
3. Comparer, mesurer, estimer, évaluer des longueurs, des masses et des capacités, dire le temps et utiliser la monnaie nationale.
4. Se situer, s'orienter dans l'espace et répéter un objet, un dessin.
5. Plier, découper, dessiner des formes géométriques.
6. Effectuer des tracés à main libre ou à l'aide d'une règle.
7. Résoudre des problèmes ayant des énoncés simples.

### 1.3.2. PREMIERE ANNEE

#### 1.3.2.1. Numération

<i>OBJECTIFS SPECIFIQUES</i>	<i>MATIERE</i>
<p>1. Reconnaître, trier, grouper des objets ou des dessins ayant une propriété commune.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Colorier des dessins de même forme ou de même grandeur.</li> <li>• Dessiner, représenter des objets de même forme ou de même grandeur.</li> </ul> <p>Grouper, comparer et classer des objets ou des dessins ayant deux propriétés communes : forme et couleur, forme et grandeur, couleur et grandeur, etc.</p>	<p>1. Tri, comparaison, classement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation, identification, triage, manipulation, classement d'objets ayant la même forme, la même couleur ou la même grandeur.</li> <li>• Comparaison, groupement d'objets ayant deux propriétés communes.</li> </ul>
<p>2. Compter des objets, des personnes ou des dessins de 0 à 20 et de 20 à 0.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Grouper des objets des personnes ou des dessins par 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.</li> <li>• Observer, découvrir, énoncer le nombre d'objets.</li> <li>• Ecrire en chiffre, nommer, représenter, lire le nombre d'objets.</li> <li>• Représenter sur un disque un segment de droite, quelques nombres de 0 à 20.</li> <li>• Trouver la moitié, le double, le tiers, le quart.</li> </ul>	<p>2. Comptage-Ecriture-Lecture.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comptage des nombres compris entre 0 et 20.</li> <li>- Ecriture et lecture des nombres entiers compris entre 0 et 20.</li> <li>- Représentation des nombres entiers sur un disque, un segment de droite, etc.</li> </ul> <p>Ex : <u>0 1 2 3 4 5 6</u></p> <p>3. Notions de moitié, tiers, quart, double d'un objet.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">    </div>

## DIRECTIVES METHODOLOGIQUES

### (Numération : 1<sup>ère</sup> année)

Si après une année de cours, de nombreux élèves n'arrivent pas à établir des égalités du type  $5 + 3 = 8$  ou  $4 \times 2 = 8$ , en fin d'année, tout enseignant doit sans doute se poser des questions : qu'est-ce que qui n'a pas marché ? C'est que ces enfants se sont heurtés à une double difficulté : celle des nombres et celle des signes.

Les nombres 1, 2, 3 4, 5 ...sont des dessins, des symboles abstraits. Ils ne disent rien à l'enfant tant qu'il n'a pas compris que ces dessins, ces symboles, ces chiffres, ces nombres représentent des quantités ; comment, par la connaissance et l'étude des nombres.

La connaissance des nombres : l'enfant passera par quatre étapes pour connaître l'idée d'un nombre : le comptage, la correspondance terme à terme, l'invariance numérique, la notion de propriété. Ce sont autant d'exercices qui génèrent en lui l'idée de quantité.

L'étude du nombre va de la 1<sup>ère</sup> année en 6<sup>ème</sup> année : l'étude de chaque nombre débute par son identification.

- 1) Une connaissance nominale verbale du nombre ou phonème : un deux, trois, quatre ...
- 2) Association du phonème à sa photo, à son image, à sa représentation, à son schéma, à son graphique,
- 3) Association du phonème au schème et au chiffre qui le représente abstraitement ; quatre [:].
- 4) Suivi par les relation qui lient aux autres nombres (est plus grand que, est plus petit que, est égal à .... situation sur une droite des nombres, dans un tableau à double entrée....) de nombreuses décompositions : additive  $5 = (3+2 \text{ ou } 4+1)$  et soustractive  $4 = (6-2 \text{ ou } 9-5)$ ,

Les apprentissages solides de la mathématique seront donc basés sur :

- a) La manipulation et la familiarisation avec les structures opératoires : nombreuses manipulations d'objets avant de passer aux schèmes et aux nombres.
- b) La connaissance et l'étude des nombres de 1 à 20 se feront en deux étapes : 1 à 10 (de 0 à 5 et de 6 à 10) et de 11 à 20 (exercices de manipulation) : idée du nombre, phonème, schème, nombre (exercices et manipulation)
- c) Le retour aux structures opératoires : la comparaison, les 4 opérations avec des objets, puis avec des schèmes et enfin avec les nombres.

Les schèmes, le nouveau langage mathématique et les modes de représentation par des diagrammes, des tableaux à double entrée, les droites graduées....sont autant de supports extrêmement précieux pour réaliser des apprentissages mathématiques durables.

Le rôle du maître aujourd'hui est de laisser l'enfant sur base des consignes précises qu'il lui donne. C'est lors de la mise en commun des résultats que tout le monde présente le fond de ses recherches qui est discuté , corrigé, apprécié, complété, rectifié....

**1.3.2.2.OPERATION**

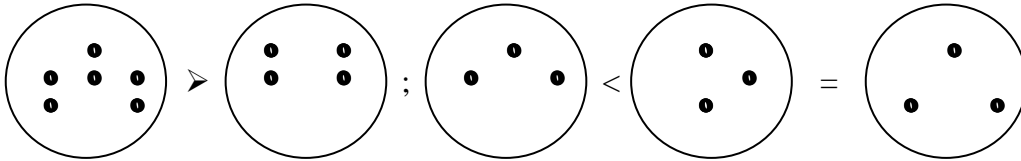
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>	<b>MATIERE</b>
1. Comparer, ranger, classer, ordonner les objets, les schèmes et les nombres de 0 à 20, en utilisant les signes de comparaison.	1. Utilisation des signes de comparaison =, >, <, des droites des nombres.
2. Additionner les objets, les dessins, les schèmes, les nombres.	2. Fixation des signes + et = par des manipulations
3. Composer et décomposer en somme les objets, les schèmes et les nombres.	3. Fixation par manipulation des signes + et = et les termes composer ( $3+2=5$ ) et décomposer ( $5=3+2$ ; $5=4+1$ ; $5=10 :2$ ).
4. Trouver le complément d'un nombre (arrondir).	4. Complément d'un nombre
5. Etablir les tables d'addition des nombres de 1 à 10 et de 10 à 20.	5. La systématisation de l'addition de 1 à 10 et 10 à 20.
6. Trouver le double, la moitié, le quadruple, le quart d'un nombre.	6. Préparation à la multiplication et à la division (aux fractions) : notion de double, moitié, quadruple, quart.
7. Pratiquer la soustraction sur les objets, les dessins, les schèmes et les nombres.	7. Fixations par manipulation des signes et =
8. Effectuer les additions et les soustractions simples.	8. Exercices simples d'additions et de soustraction.
9. Observer, reconnaître et établir quelques relations numériques d'addition et de soustraction.	9. Préparation à l'usage des flèches avec + et.

**DIRECTIVES METHODOLOGIQUES**

(Opérations : 1<sup>ère</sup> année)

**1. Comparaison**

Comparer les objets :



-Ordonner les nombres sur la droite des nombres.

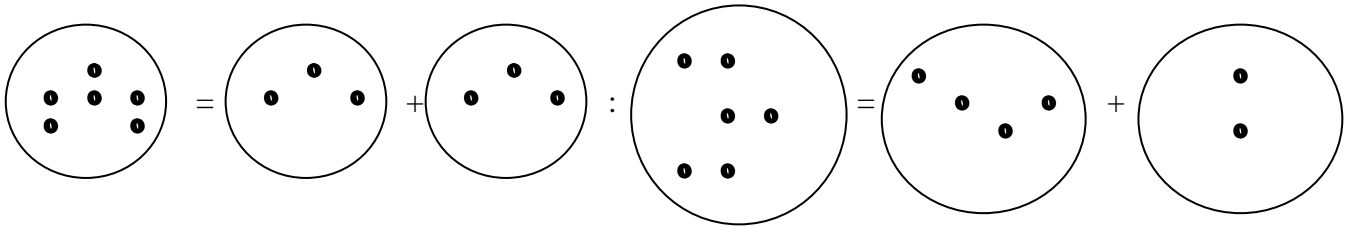
$$0 < 1 < 2 < 3 < 4 < 6$$

Comparer dans un tableau à double entrée.

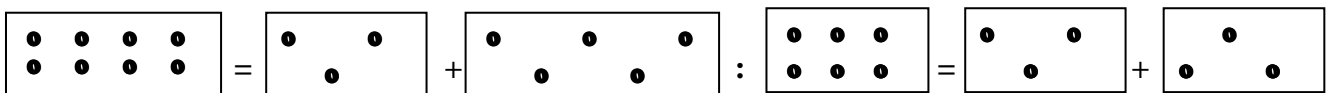
	0	10	3	15	20	1	6	7	9	6
7	>	<	>	<	<	>	>	=	<	>

**3. Addition**

- Décomposition des objets



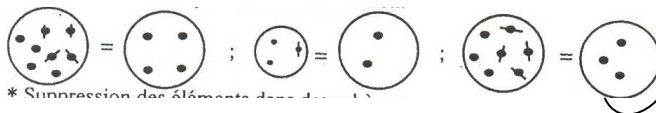
- Décomposition des schèmes



- Décomposition des nombres au départ des objets et des schèmes :  $6 = 3+3$  ;  $6 = 4+ 2$

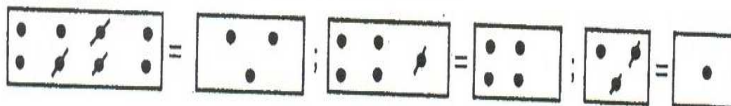
**3. Soustraction**

- Suppression des objets dans une collection



\* Suppression des éléments dans des collections

- Suppression des éléments dans des schèmes



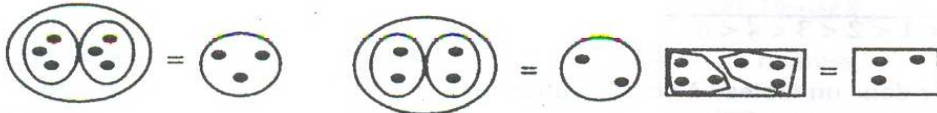
- Soustraction avec des chiffres  
 $8-4=4$  ;  $3-1=2$  ;  $7-4=3$

#### 4. Préparation à la multiplication et à la division le double

Le double



La moitié



Le quadruple



Le Quart.



#### 1.3.2.3. GRANDEURS

<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>	<b>MATIERE</b>
<p><b>Longueur, masse, capacité, temps</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Observer, estimer, comparer la longueur d'un objet.</li> <li>2. Classer, ranger différents objets selon leur longueur            Mesurer avec une unité naturelle ou conventionnelle la longueur d'un objet.</li> <li>3. Observer, estimer, comparer la capacité d'eau, de riz, de haricots, de maïs.</li> </ol>	<p><b>Longueur, masse, capacité, temps</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Longueur et largeur d'un cahier, d'un bac, d'un banc, d'une fenêtre ; d'une salle de classe, du tableau           <ul style="list-style-type: none"> <li>• hauteur d'une chaise, d'un pupitre.</li> </ul> </li> <li>2. Utilisation d'unités naturelles de longueur (bras, corde, bâton, etc.) ou conventionnelles (m, dm)</li> <li>3. Capacité ou contenu des récipients           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'unités naturelles de capacité (boîte à lait, bouteille à bière, verre à boire, Sakombi).</li> </ul> </li> </ol>

<p>4. Observer, peser, comparer, mesurer la masse d'un bois, d'un enfant, d'un objet classique ou matériel didactique, de riz, de haricots, d'un morceau de viande, etc.</p> <p>5. Situer quelques événements dans le temps; - Répéter quelques événements d'une journée, de la semaine courante, etc.</p> <p>6. Citer les jours de la semaine</p> <p>7. Dire, lire le temps d'une journée - Citer les grands moments d'un jour.</p>	<p>4. Utilisation d'objets conventionnels (balance,) pour mesurer la masse à l'aide d'unités précises (Kg).</p> <p>5. Moments de se réveiller, d'aller à l'école, de sortir de l'école, de retourner à la maison, de manger, de dormir.</p> <p>6. Jours de semaine : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche.</p> <p>7. Matin, midi, avant-midi, après-midi, soir, nuit, minuit, journée, mi-journée.</p>
--	---

## DIRECTIVES METHODOLOGIQUES

(Grandeurs : 1<sup>ère</sup> année)

L'enseignement des grandeurs à ce degré doit être plus concret possible ; il devra procéder par des manipulations où l'attention de l'élève sera éveillée sur les activités suivantes : observation, mesurage, comparaison, classement (ou groupement), lecture des résultats de mesurage.

### 1.3.2.4. FORMES GEOMETRIQUES

<i>OBJECTIFS SPECIFIQUES</i>	<i>MATIERE</i>
<p>1. Observer, identifier, tracer à main libre ou à l'aide d'un matériel des lignes droites, courbes, mixtes, ouvertes, fermées.</p> <p>2. Observer, identifier, colorier un espace, une province, un contour, une frontière.</p> <p>3. Observer, reconnaître sa gauche, sa droite.</p> <p>4. Situer à droite à gauche, à l'intérieur, à l'extérieur.</p> <p>5. Observer la succession des couleurs, des formes des objets rangés ; d'images ordonnées ;</p> <p>6. S'orienter, se déplacer suivant un tracé sur un labyrinthe ou suivant un quadrillage.</p> <p>7. Observer, identifier reconnaître des formes géométriques dans le milieu (carré, rectangle, triangle, cercle).</p>	<p>1. Différentes lignes : droites, courbes, mixtes, ouvertes, fermées. Espaces, contours</p> <p>2. Province et frontières.</p> <p>3. Notion de gauche et de droite</p> <p>4. Localisation des choses : à droite, à gauche, à l'intérieur, (dans), à l'extérieur (en dehors de).</p> <p>5. Formes des objets et couleurs pavages (carrelages), coloriage, quadrillages et labyrinthe</p> <p>6. Itinéraire et déplacements.</p> <p>7. Observation, identification et comparaison des formes géométriques : carré, rectangle, triangle, cercle.</p>

<ol style="list-style-type: none"> <li>8. Plier, découper, colorier, coller, tourner, superposer, des formes géométriques régulières suivant un système donné (formes avec plusieurs propriétés différentes : grandeur, couleur, épaisseur).</li> <li>9. Observer, reconnaître, imiter la succession et la composition des formes, couleurs, grandeurs sur des tissus, habits, rideaux, sol, reconnaître leur alternance, leur symétrie (pliage).</li> <li>10. Dessiner et colorier des figures régulières</li> <li>11. Tracer des lignes et dessiner des figures de toutes sortes.</li> <li>12. Observer, reconnaître, initier, orienter, se déplacer selon les indications précises (gauche, droite, en haut, en bas, à l'intérieur, à l'extérieur).</li> <li>13. S'orienter, se déplacer (dans un labyrinthe ou un quadrillage).</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>8. Exercices de pliage, découpage, coloriage, collage, tournage, superposition des formes géométriques régulières (carré, rectangle, triangle, cercle)</li> <li>9. Exercices d'identification des formes, de leur succession (alternance) et de leur composition sur les tissus, habits, rideaux. Exercices de symétrie par pliage ou à l'aide d'un miroir.</li> <li>10. Figures régulières : dessin + coloriage.</li> <li>11. Traçage de lignes de différentes sortes et de figures géométriques.</li> <li>12. Orientation et déplacement dans l'espace par rapport à des repères : gauche, droite, en haut, en bas, à l'intérieur, à l'extérieur.</li> <li>13. Notion de quadrillage, de labyrinthe (orientation et déplacement).</li> </ol>
--	---

### 1.3.2.5. PROBLEMES

<i><b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b></i>	<i><b>MATIERE</b></i>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Calculer la somme ou la différence à partir des problèmes dessinés, énoncés oralement ou exprimés sous formes de jeux</li>   <li>2. Calculer la moitié, le double, le quadruple, le quart d'une quantité ou d'un nombre inférieur à 20.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Somme ou différence d'objets vendus ou à vendre : <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'oiseaux ou d'animaux élevés, vendus, à vendre ou à manger.</li> <li>- De nombre énoncés oralement, écrits ou à écrire.</li> <li>- De nombre de passage dans un bus</li> <li>- De nombre d'objets transportés ou à transporter.</li> <li>- De prix différents produits (prix total)</li> </ul> </li> <li>2. Problèmes simples illustrés sur le calcul du double, la moitié, du quadruple, de nombre, d'objets, de personnes, d'oiseaux, d'animaux.</li> </ol>

### 1.3.3. DEUXIEME ANNEE

#### 13.3.1. NUMERATION

<i>OBJECTIFS SPECIFIQUES</i>	<i>MATIERE</i>
1. Compter en ordre croissant et décroissant les nombres de 0 à 100 et de 100 à 0. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compter par groupe de 10, 20 et 30 les nombres compris entre 0 et 100.</li> <li>- Composer et décomposer, comparer, ordonner, ranger les nombres compris entre 0 à 100.</li> <li>- Représenter, nommer, lire et écrire les nombres entre 0 et 10.</li> </ul> 2. Trouver le double, la moitié, le quart d'un nombre compris entre 0 et 100 par manipulation d'un objet ou d'un dessin ou d'un nombre compris entre 1 et 20 par manipulation.	1. Nombres entier 0 et 100. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comptage en ordre croissant et décroissant des nombres compris entre 0 et 100.</li> <li>- Composition et décomposition des nombres compris entre 0 et 100.</li> <li>- Comptage par groupement par 2, 3, 4, 5, des nombres compris entre 20 et 100, jusqu'à 20, des 3 jusqu'à 30, etc.</li> <li>- Numération de position en base deux, en base 3, ...en 10.</li> </ul> 2. Notion de moitié, tiers, quart, double, triple, quadruple d'un objet.

#### DIRECTIVES METHODOLOGIQUES

##### Numération (2<sup>ème</sup> année)

- Elle comprend les nombres de 0 à 100.
- Le comptage va de 0 à 100 et de 100 à 0 : simplement ou par groupe de 2,5 et 10.
- Les élèves procèdent par groupement des objets de 10 en 10 : bâtonnets, bouchons
- Composition et décomposition de 20 à 100 : association des groupements d'objets de 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, 100.
- Association des groupements d'objets de 10 en 10 avec des unités :  $10+5=15$  ;  $10+10+2=22$ .
- De nombreux exercices de comptage par groupe de 4, 8, 3, 6, 9, 7 comme préparation à la multiplication.
- De nombreux exercices de comptage par groupe de 4, 5,6 ? comme préparation aux tables d'addition.

#### 1.3.3.2 OPERATION

<i>OBJECTIFS SPECIFIQUES</i>	<i>MATIERE</i>
1. Comparer, ranger, classer, ordonner les objets, les nombres de 0 à 100. 2. Utiliser les signes d'addition, de soustraction, de multiplication et de division. 3. Composer et décomposer en somme les objets et les nombres de 0 à 100.	1. Utilisation de signes de comparaison =, >, <, des droites, des nombres... 2. Techniques d'addition, de multiplication, de la soustraction et de division. 3. Technique de décomposition des nombres.

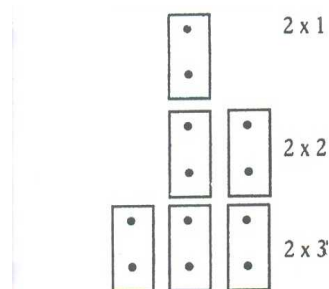
4. Trouver la somme, la différence et le produit de 2 nombres.	4. Addition, soustraction, multiplication de 2 nombres.
5. Prendre le double, la moitié, le quadruple, le quart, le triple et le tiers d'une bandelette, ... d'un nombre.	5. Préparation à la multiplication et à la division des nombres : double, moitié, quadruple, quart, triple, tiers.
6. Pratiquer la commutativité.	6. La place des termes dans une addition $2+4=4+2$ .
7. Utiliser les opérations numériques (addition, soustraction, multiplication et division)	7. Pratique des opérations fondamentales : addition, soustraction, multiplication, division.
8. Effectuer des groupements en base : 2, 3, 4 ...10 par manipulation.	8. Fixation du mécanisme de groupement des petits nombres aux grands nombre (1D).
9. Additionner deux nombres sans ou avec report (retenue).	9. Technique d'addition avec ou sans passage à la dizaine.
10. Construire les tables d'addition et les tables de multiplication.	10. Technique de construction des tables d'addition et de multiplication.
11. Soustraire deux nombres sans ou avec emprunt.	11. Technique de soustraction avec ou sans emprunt.
12. Trouver le complément à 100 d'un nombre.	12. Technique pour arrondir les nombres : notion de complément des nombres
13. Effectuer des additions, des soustractions et des multiplications avec parenthèses.	13. Opérations avec parenthèses, technique, de groupement.

## DIRECTIVES METHODOLOGIQUES

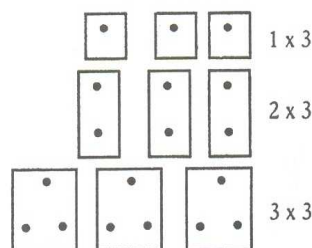
### Opération (2<sup>ème</sup> année)

- Insister davantage sur le passage à la dizaine en addition et en soustraction par la méthode de groupement : Ex.  $9+5=\frac{9+1x}{10}+4=14$ ;  $17-9=7+\frac{10-9}{1}=8$
- Organiser les groupements dans nombres 20,30 40, 50, 60 70, 80, 90 ,100
- A partir d'un groupement donné (80), les enfants présentent le groupement de 50, 70, 20, 40 ,30 .
- A partir des schèmes, l'enseignant montre la différence qu'il a entre :

La multiplication d'un nombre ou la table de (M de)



La multiplication par un nombre ou la table par (M teur)



- A partir de l'addition, préparer la multiplication. Ex.  $2+2+2+= 2x3$  ;

$$3+3+3= 3 \times 3 ; 4+4+4= 4 \times 3$$

- Faire constater la commutativité dans l'addition (3+2 ou 2+3) et dans la multiplication (2x4 ou 4x2) ; même résultat mais pas même opération
- Utilisation du procédé d'arrondir des nombres par la méthode des compléments
- Montrer comment la table de multiplication de 4 ou 8 découle de la table de 2 (par dédoublement), la table 6 ou de 9, de 3, la table 5, de 10 (Construction des tables de multiplication)
- Faire déduire les tables de division des tables de multiplication  
Ex :  $\times 3$  et  $: 3$   $\times 6$  et  $: 6$

### 1.3.3.3. GRANDEURS

<i>OBJECTIFS SPECIFIQUES</i>	<i>MATIERE</i>
1. Estimer, comparer, mesurer les dimensions d'objets, des droites ou des figures géométriques.	1. Longueur, masse, capacité, monnaie et temps - Estimation des masses, mesurages à l'aide d'un mètre ou d'une règle graduée - Comparaison des mesures
2. Classer, ranger différents objets ou figures géométriques selon leurs dimensions (longueur, largeur, hauteur), leur masse ou leur capacité.	2. Classement d'objets classiques, des corps géométriques, de récipients divers, etc.
3. Exprimer les longueurs, la capacité, les masses, en unités conventionnelles (avec multiple ou sous-multiples)	3. Unités et expressions : longueur en m, dm, cm, dam, capacités en l, dl et dl, masse en Kg.
4. Exprimer les unités monétaires et les unités de temps.	4. Monnaie nationale le franc congolais. Temps en heures (h) et en minutes (min).
5. Situer, repérer des événements dans le temps.	5. Événement d'une journée, d'une semaine, d'un mois, d'une année.
6. Dire, lire le temps d'une journée.	- relation entre jour -semaine-mois et année 6. Lecture d'une montre à aiguilles, heures et minutes
7. Prendre le double, le triple, le quadruple, la moitié, le tiers, le quart d'une longueur, d'une capacité, d'une masse.	7. Double du m, l, kg, - Triple du m, l, kg, - Quadruple du m, l, kg - Moitié du m, l, kg - Tiers du m, l, kg - Quart du m, l, kg
8. Estimer et lire la température sur un thermomètre.	8. Thermomètre : Lecture des températures.

## DIRECTIVES METHODOLOGIQUES

### Gradeurs (2<sup>ème</sup> année)

L'enseignement des grandeurs à ce degré doit être le plus concret possible. Il devra procéder par des manipulations ou l'attention de l'élève sera éveillée sur les activités suivantes : observation, mesurage, comparaison, classement (ou groupement), lecture des résultats de mesurage.

#### 1.3.2.3. FORMES GEOMETRIQUES

<i>OBJECTIFS SPECIFIQUES</i>	<i>MATIERE</i>
1. Observer, identifier, reconnaître des formes, géométriques dans le milieu (carré, rectangle, triangle, cercle).	1. Identification des formes géométriques du milieu : carré, rectangle, triangle, cercle.
2. Plier, découper, colorier, coller, observer, tourner, superposer des formes géométriques régulières (carré, rectangle, triangle, cercle).	2. Exercices manuels de pliage, découpage, coloriage, collage, tournage, superposition des formes géométriques régulières (carré, rectangle, triangle, cercle).
3. Construire à l'aide des bâtonnets et des ficelles, des carrés, des rectangles, des triangles et des cercles.	3. Exercices de construction à l'aide des bâtonnets et des ficelles, des carrés, des rectangles, des triangles et des cercles
4. Dessiner et colorier à main libre des formes géométriques.	4. Dessin et coloriage à main libre des formes des formes géométriques simples.
5. Découvrir, constater et nommer les propriétés de chaque figure. (longueur, largeur, côté, coin).	5. Propriétés des figures géométriques : longueur, largeur, côté, coin.
6. Dessiner à l'aide d'une règle, des données sur des feuilles quadrillées (ou des quadrillages)	6. Dessin à l'aide d'une règle sur des feuilles quadrillées.
7. Observer, tracer, construire par pliage des diagonales et des médianes du carré et du rectangle.	7. Traçage et construction par pliage des diagonales et des médianes du carré et du rectangle.
8. Reproduire un dessin sur un quadrillage (agrandir, rapetisser, incliner).	8. Dessin sur quadrillage (agrandissement, inclinaison...).
9. Se déplacer sur un labyrinthe ou quadrillage suivant un itinéraire ou une consigne donnée.	9. Déplacement suivant un itinéraire sur un labyrinthe ou un quadrillage.
10. Dessiner et observer des lignes de toutes sortes (Droites, courbes, brisées, fermées, ouvertes).	10. Traçage des lignes (droites, courbes, brisées, fermées, ouvertes).

### 1.3.3.5. PROBLEMES

<i>OBJECTIFS SPECIFIQUES</i>	<i>MATIERE</i>
1. Résoudre des problèmes simples oraux, dessinés ou présentés ou formes de jeux et en rapport avec la numération, les grandeurs, les opérations, les formes géométriques. 2. Calculer le double, la moitié, le quadruple, le quart, le triple, le tiers, d'un nombre compris entre 20 et 100 ou d'une grandeur.	1. Problèmes sur la numération, les grandeurs et les formes géométriques.  2. Problèmes sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le double d'un nombre, d'une grandeur,</li> <li>- La moitié d'un nombre pair</li> <li>- Le quadruple d'un nombre, d'une grandeur.</li> </ul>

### DIRECTIVES METHODOLOGIQUES

Au degré élémentaire, l'enseignement de la mathématique vise à favoriser chez l'élève l'imagination créatrice, l'attitude de recherche et le goût de l'effort. Il apporte une exigence de pensée rigoureuse et d'expression précise et fait acquérir des connaissances et des compétences dans les domaines numérique et géométrique.

Les objectifs pédagogiques définis évoquent la nécessité d'éclater cette discipline en grandes activités d'apprentissage susceptibles de conduire l'élève à découvrir les nombres jusqu'à 100, à utiliser d'addition et la soustraction, à s'initier à l'organisation de l'espace et à quelques propriétés géométriques, à effectuer des exercices préparatoires à la mesure et à résoudre des problèmes simples.

Lors de l'introduction de notions nouvelles, l'élève sera amené à se mettre en situation d'apprentissage actif : observer, manipuler, découvrir, citer, interpréter ou expliquer ce qui a été observé et découvert.

D'autres leçons susciteront une recherche ou le réinvestissement des acquis ainsi que la perception éventuelle des limites de leur utilisation, cela offre ainsi au maître les moyens de contrôler le savoir, le savoir-faire et le savoir-être de chaque élève.

Amener l'élève à compter, calculer, mesurer, résoudre des problèmes ne suffit pas pour progresser. Il convient de procéder à des apprentissages méthodiques.

Pour cela, le maître habituera l'élève à discerner et organiser les données, à associer à une question posée les connaissances utiles, à exprimer oralement ou par écrits ses propres démarches et les résultats obtenus en essayant de les valider.

## 1.4. PROGRAMME D'EDUCATION CIVIQUE ET MORALE

### 1.4.1. OBJECTIFS INTERMEDIAIRES

Au terme d'apprentissage du cours d'éducation civique et morale au degré élémentaire, l'élève sera capable de :

- Nommer et identifier les personnes qui composent la famille, les personnes qui dirigent les établissements scolaires, les centres de santé ou les églises, l'autorité politico-administrative du quartier, de la collectivité ou de la commune (territoire)
- Localiser l'école, l'église, le centre de santé, l'habitation familiale, le marché
- Identifier le drapeau national
- Chanter l'hymne national de la République Démocratique du Congo ;
- Exécuter des travaux d'utilité publique à l'école, en famille, dans le quartier ou dans le village ;
- Distinguer le bien et le mal, l'ordre et le désordre ;
- Manifester de bonnes manières et habitudes sociales, des comportements civiques et de bonnes attitudes morales.

### 1.4.2. PREMIERE ANNEE

<i><b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b></i>	<i><b>MATIERE</b></i>
1. Nommer et identifier les membres de famille restreinte et de la famille élargie.	1. Membre de la famille restreinte et de la famille élargie.
2. Nommer et reconnaître les responsables de l'école, le chef du quartier ou du village.	2. Les responsables de l'école, du quartier ou du village.
3. Situer l'habitation familiale, l'école, le quartier, le village, le centre de santé en indiquant la rue ou l'avenue ou tout autre repère important.	3. Situation de l'habitation familiale, de l'école, du quartier, du village.
4. Identifier le drapeau national.	4. Identification du drapeau national.
5. Chanter l'hymne national du Congo.	5. Hymne national de la République Démocratique du Congo.
6. Citer quelques travaux d'utilité publique.	6. Quelques travaux d'utilité publique.
7. Exécuter quelques travaux utilitaires d'intérêt commun en famille, à l'école, dans le quartier ou au village.	7. Exécution de quelques travaux utilitaires d'intérêt commun en famille, à l'école, dans le quartier ou au village.
8. Décrire le comportement d'un, enfant respectueux.	8. Le comportement d'un enfant respectueux.
9. Appliquer les règles de politesse, de bonne conduite et de savoir-vivre.	9. Quelques règles de politesse et de savoir-vivre (formule de politesse...).
10. Distinguer le bien et le mal dans sa conduite personnelle.	10. Quelques exemples du bien et du mal <ul style="list-style-type: none"> <li>- le bien : la franchise, la vérité, l'honnêteté.</li> <li>- le mal : le mensonge, le vol, la ruse...</li> </ul>

### 1.4.3. DEUXIEME ANNEE

<b><i>OBJECTIFS SPECIFIQUES</i></b>	<b><i>MATIERE</i></b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nommer et identifier l'autorité du quartier, de la collectivité, de la commune ou du territoire.</li> <li>2. Visiter et situer le siège administratif du quartier, de la collectivité, de la commune ou du territoire.</li> <li>3. Distinguer le rôle des parents et des enfants dans la famille.</li> <li>4. Nommer les personnes qui composent la direction scolaire et indiquer leurs fonctions.</li> <li>5. Dessiner le drapeau national</li> <li>6. Chanter hymne national.</li> <li>7. Exécuter individuellement ou collectivement des travaux d'utilité publique à l'école, dans le quartier, le village et la collectivité.</li> <li>8. Respecter toute personne humaine.</li> <li>9. Appliquer les règles de politesse et de bonne conduite.</li> <li>10. Appliquer les règles de savoir-vivre</li> <li>11. Distinguer le bien et le mal, l'ordre et le désordre.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Autorités politico-administratives du quartier, de la collectivité, de la commune ou du territoire : noms, post-noms, prénoms du chef de quartier, chef de la collectivité, bourgmestre de la commune.</li> <li>2. Visite et situation du siège administratif du quartier, de la collectivité, de la commune ou du territoire.</li> <li>3. Rôle des parents et des enfants dans la famille.</li> <li>4. Noms, post-noms ou prénoms du chef d'établissement (directeur), de son adjoint, du surnuméraire, du conseiller d'enseignement.</li> <li>5. Dessin du drapeau national.</li> <li>6. Exécution d'hymne national.</li> <li>7. Quelques travaux d'utilité publique : assainissement de l'environnement, décoration des locaux scolaires..</li> <li>8. Respect des parents des vieillards, des handicapés, des voisins, des amis.</li> <li>9. Formules et gestes de politesse.</li> <li>10. Règles de savoir-vivre : obéissance aux parents, salutation, merci...</li> <li>11. Exemples du bien et du mal, de l'ordre et du désordre.</li> </ol>

### 1.4.4. DIRECTIVES METHODOLOGIQUES

La leçon d'éducation civique et morale ne reposera jamais sur un exposé ou un texte et ne développera pas un sujet difficile pour les élèves.

Elle partira de vécu, de l'actualité ou du fait concret, connu ou observable par eux et susceptible d'accrocher leur intérêt et leur attention pour ensuite les conduire vers ce que le programme propose.

Dans son enseignement, le maître exploitera la curiosité vive des élèves, tiendra compte de leur âge et de leur niveau de compréhension.

Pour les sensibiliser aux thèmes-sujets de leçons et activités d'apprentissage, il utilisera des fables, des contes, les chansons de circonstance, les faits divers, etc.

Il pourra même recourir aux éléments du cours de religion, d'éducation pour la santé, d'étude du milieu, susceptibles d'enrichir les leçons.

Faire voir, faire vivre, ainsi se résume le principe méthodologique à mettre en œuvre pour motiver la classe et lui faire acquérir outre le simple savoir, le savoir-faire et le savoir-être que le maître évaluera et, au besoin, fera corriger individuellement ou collectivement. Il procédera ainsi par des jeux de questions-réponses, par des exercices d'application pratique susceptibles de mettre en évidence ce qui est à encourager ou à rectifier.

Comme support didactique des différentes activités d'apprentissage, le maître utilisera le matériel produit par lui-même ou trouvé dans le milieu, notamment des dessins, des images, des photographies, des portraits, des diapositives, des disques, des bandes magnétiques, des chansons patriotiques.....

## **PROGRAMME D'EDUCATION POUR LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT**

### **1.5.1. OBJECTIFS INTERMEDIAIRES**

A l'issue du degré élémentaire, l'écolier doit être capable de :

- Pratiquer l'hygiène du corps ;
- Pratiquer l'hygiène du milieu ;
- Reconnaître quelques maladies et accidents fréquents du milieu ainsi que les moyens de leur prévention ;
- Reconnaître et dire l'importance des aliments, de leur production, de leur propreté, de leur conservation et de leur transformation.

### **1.5.2. PREMIERE ANNEE**

<b><i>OBJECTIFS SPECIFIQUES</i></b>	<b><i>MATIERE</i></b>
<p>1. Hygiène individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Distinguer une personne en bonne santé d'une personne malade.</li> <li>- Distinguer une personne ou un vêtement propre d'une personne ou d'un vêtement sale.</li> <li>- S'éloigner d'une personne malpropre.</li> <li>- Montrer comment éviter le contact physique avec une personne malpropre.</li> <li>- Porter toujours des vêtements (habits, chaussures, coiffures) propres.</li> <li>- Citer quelques inconvénients d'un habillement sale ou non entretenu</li> <li>- Distinguer les habits adaptés à la chaleur de ceux adaptés au froid.</li> </ul>	<p>1. Hygiène individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Notion de santé et de propreté du corps humain, de propreté d'une personne ou d'un vêtement.</li> <li>- Propreté d'une personne ou d'un vêtement.</li> <li>- Conséquences de la malpropreté des personnes.</li> <li>- Usage des vêtements propres. (Habits, chaussures, coiffures).</li> <li>- Usage des vêtements.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer l'entourage sur l'importance de porter des habits adaptés au climat.</li> <li>- Citer les principaux rôles des vêtements ; habits, coiffure, chaussure, survêtement,...</li> <li>- Reconnaître une position correcte ou incorrecte d'une personne assise, debout, marchant à pied,...</li> <li>- Montrer comment se tenir correctement pour lire ou écrire, pour manger, pour marcher...</li>   <li>- Situer sur le corps humain la peau, les phanères (onglets, cheveux), l'œil, le nez, l'oreille, la bouche et les dents.</li> <li>- Citer les maladies et affectations de la peau, des phanères, de l'œil, du nez, de l'oreille, de la bouche des dents.</li> <li>- Citer les conséquences de la malpropreté de la peau.</li> <li>- Montrer en se servant du matériel approprié (eau, savon, serviette, brosse à dents, pâte dentifrice, sel, ouate, peigne,..) comment entretenir et soigner la peau</li> <li>- Manipuler avec précaution tout objet susceptible de blesse ou d'irriter la peau, l'œil, le nez, l'oreille, les gencives...</li> <li>- Eviter l'exposition prolongée : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de l'œil à une lumière trop vive ou trop faible</li> <li>• de l'oreille aux bruits intenses du nez aux poussières et aux odeurs piquantes.</li> </ul> </li> <li>- Nettoyer la bouche et brosser les dents le matin, le soir avant de dormir et après chaque repas.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection contre les intempéries (chaleur, froid).</li> <li>- Rôles des vêtements</li>   <li>- Tenue correcte.</li>   <li>- Localisation sur le corps humain des organes suivants : œil, nez, oreille.</li>   <li>- La conjonctivite, la sinusite, l'otite, la carie dentaire, la gale, la mycose, et autres affections cutanées.</li>   <li>- Hygiène de la peau.</li>   <li>- Hygiène de la bouche.</li> </ul>
<p><b>3. Hygiène mentale</b></p>	<p><b>3. Hygiène mentale</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Distinguer le sommeil du repos.</li> <li>- Déterminer le nombre d'heures nécessaires pour le sommeil d'un enfant de 5 à 10 ans.</li> <li>- Citer les éléments qui perturbent le sommeil.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le sommeil et le repos</li> <li>- Heures de sommeil pour un enfant : (10 heures)</li> <li>- Les éléments perturbateurs du sommeil : bruit, lumière, odeurs, fumée, moustiques...</li> </ul>

<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>	<b>MATIERE</b>
<b>4. Hygiène du milieu</b>	<b>4. Hygiène du milieu</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Distinguer une maison, une école, une cour propre, d'une maison, d'une école ou une cour malpropre.</li> <li>- Montrer en se servant du matériel approprié comment entretenir : <ul style="list-style-type: none"> <li>• le pavement, les murs, le plafond, le mobilier d'une maison ou d'une salle de classe.</li> <li>• la cour d'une maison ou d'une école.</li> <li>• les latrines, les douches, le point d'eau...</li> </ul> </li> <li>-Nommer et situer les endroits appropriés où déposer les ordures, les déchets ménagers, les feuilles mortes, du papier usé.</li> <li>-Donner quelques avantages d'une maison, d'une école ou d'une cour propres.</li> <li>-Donner quelques inconvénients d'une maison, d'une école ou d'une cour non entretenues (sales).</li> <li>-Balayer régulièrement la maison, la cour, la salle de classe.</li> <li>-Essuyer les meubles.</li> <li>-Nettoyer les murs.</li> <li>-Indiquer et nommer les lieux appropriés pour uriner, se laver, déféquer, cracher.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Propreté de la maison</li> <li>Propreté de l'école</li> <li>Propreté de la cour <ul style="list-style-type: none"> <li>- Balayer, torchonnage, époussetage à l'aide du balai, du torchon, etc.</li> </ul> </li> <li>- Bac à papier, poubelle, trou à ordures, décharge, dépotoir,...</li> <li>- Avantages d'une maison, d'une école ou d'une cour propres : prévention contre les maladies et les accidents divers.</li> <li>- Inconvénients de la saleté : prolifération des vecteurs de maladies.</li> <li>- Utilisation des urinoirs, des latrines, du crachoir, de la douche et du vase de nuit.</li> </ul>
<b>6. Accidents domestiques</b>	<b>5. Accidents domestiques</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Citer quelques maladies à prévenir par la vaccination.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Electrocution, blessure, intoxication alimentaire ou médicamenteuse, brûlure, fracture.</li> </ul>
<b>6. Vaccination</b>	<b>6. Vaccination</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Citer quelques accidents domestiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rougeole, tuberculose, poliomyélite, diphtérie, tétanos, coqueluche.</li> </ul>
<b>7. Nutrition</b>	<b>7. Nutrition</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Citer quelques aliments du milieu.</li> <li>- Classer les aliments selon leur rôle dans le corps humain.</li> <li>- Classer les aliments du milieu selon leur mode de production.</li> <li>- Classer les aliments du milieu selon leur mode d'acquisition.</li> <li>- Citer quelques précautions à prendre pour garder les aliments propres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Notion d'aliments.</li> <li>- Rôle des aliments : construction, protection, force.</li> <li>- Production des aliments (élevage, agriculture).</li> <li>- Acquisition des aliments : ramassage, cueillette, chasse, pêche.</li> <li>- Propreté des aliments (les laver, les couvrir, les garder dans des couverts propres).</li> </ul>

## 1.5.3. DEUXIEME ANNEE

<i>OBJECTIFS SPECIFIQUES</i>	<i>MATIERE</i>
<p><b>1. Hygiène corporelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître quelques maladies courantes de la dent, de l'œil, de la peau, des cheveux.</li>   <li>- Donner quelques conséquences du manque d'hygiène de la dent, de l'œil, de l'oreille, de la peau, des cheveux.</li>   <li>- En se servant du matériel approprié (eau, savon, brosse à dent, pâte dentifrice, peigne) pratiquer l'hygiène de la peau, des cheveux, de l'œil, de l'oreille, de la bouche, des dents</li> <li>- Se laver chaque jour avec du savon</li> <li>- Peigner les cheveux au moins une fois par jour et se faire coiffer régulièrement,</li>   <li>- Utiliser toujours des effets de toilette personnels : brosse à dent, serviette, peigne, essuie-mains,...</li> <li>- Manipuler avec précaution tout objet susceptible de blesser ou d'irriter la peau, œil, le nez, l'oreille, les gencives, la langue,...)</li> <li>- Identifier à partir des symptômes, les maladies ou affectations de la peau, des cheveux, de l'œil, de l'oreille, de la bouche et des dents.</li> <li>- S'éloigner des poussières, des odeurs, piquantes, des bruits assourdissants, des lumières très vives ou très faibles, des insectes nuisibles.</li> </ul>	<p><b>1. Hygiène corporelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maladie de la dent (carie dentaire)</li> <li>• Maladies de l'œil (myopie et conjonctivite)</li> <li>• Maladie de l'oreille (otite)</li> <li>• Maladies de la peau (mycose et gale)</li> <li>• Maladie des cheveux (teigne tondante).</li>   <li>- Conséquences du manque d'hygiène de la dent, de l'œil, de l'oreille, de la peau, des phanères (voir maladies citées ci-dessus).</li>   <li>- Hygiène de la dent, de l'œil, de l'oreille, de la peau et des cheveux.</li>         <li>- Caractéristiques des maladies de la peau, des cheveux, de l'œil, de l'oreille, de la bouche et des dents.</li> </ul>

<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>	<b>MATIERE</b>
<b>2. Hygiène du milieu</b>	<b>2. Hygiène du milieu</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner l'importance d'une maison d'habitation, d'un bâtiment scolaire, d'une aire de jeu.</li> <li>- Ouvrir les portes et les fenêtres pour aérer et éclairer la maison ou la salle de classe.</li> <li>- Balayer l'intérieur et l'extérieur d'une maison ou d'une salle de classe.</li> <li>- Essuyer régulièrement le mobilier : table, chaise armoire...</li> <li>- Mouiller le pavement en terre battue et nettoyer à l'eau le pavement en ciment ou carrelé.</li> <li>- Déposer aux endroits appropriés les ordures, les déchets ménagers, les feuilles mortes.</li> <li>- Planter à la maison ou à l'école des arbres fruitiers ou des plantes ornementales (fleur, pelouse,..).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Importance d'une maison.</li> <li>- Aération et éclairage d'une maison.</li> <li>- Balayage d'une maison ou d'une cour.</li> <li>- Propreté du mobilier.</li> <li>- Propreté du pavement.</li> <li>- Bac à papier, poubelles, trou à ordures, dépotoir,...</li> <li>- Les plantes ornementales.</li> </ul>
<b>3. Accidents domestiques</b>	<b>3. Accidents domestiques</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Distinguer une brûlure une blessure, une piqûre, une entorse.</li> <li>- Citer quelques mesures préventives contre la brûlure, la morsure, l'électrocution, l'intoxication alimentaire ou médicamenteuse.</li> <li>- Manipuler avec précaution les sources de chaleur (réchaud, fer à repasser), huile et l'eau chaude.</li> <li>- S'éloigner des arbres et des poteaux électriques pendant les orages.</li> <li>- Consommer des aliments connus et non avariés.</li> <li>- Prendre uniquement des médicaments donnés par les parents ou le personnel soignant.</li> </ul>	<p>Notion de brûlure, morsure, électrocution, piqûre, entorse.</p> <p>Prévention des brûlures, des morsures, des électrocutions, des intoxications alimentaires ou médicamenteuses.</p>

<i><b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b></i>	<i><b>MATIERE</b></i>
<b>4. Nutrition</b>	<b>4. Nutrition</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Distinguer les aliments d'origine animale des aliments d'origine végétale.</li> <li>- Citer quelques aliments que nous mangeons crus, cuits, crus ou cuits</li> <li>- Citer quelques modes de cuisson des aliments.</li> <li>- Citer quelques modes de conservation des aliments.</li> <li>- Dire les raisons de la conservation des aliments.</li> <li>- Citer quelques techniques de transformations des aliments.</li> <li>- Dire quelques raisons de la transformation des aliments.</li> </ul>	<p>Source des aliments.</p> <p>Consommation des aliments.</p> <p>Préparation des aliments.</p> <p>Conservations des aliments (fumage, séchage, salaison, réfrigération).</p> <p>Transformation des aliments.</p>

#### **1.5.4. DIRECTIVES METHODOLOGIQUES**

Au degré élémentaire, l'éducation pour la santé et l'environnement est destinée à éveiller l'attention et la curiosité de l'élève, à faire acquérir les connaissances et savoir-faire (aptitudes) précis liés à l'adoption du savoir-être (attitudes et comportements) applicable à différentes situations de la vie.

Une leçon d'éducation pour la santé ne reposera jamais sur un simple exposé. Elle s'appuiera nécessairement sur les jeux des questions-réponses. Le maître utilisera les supports didactiques naturels ou leur représentation par dessin.

Le maître organisera les activités d'apprentissage compte tenu de la progression des matières retenues dans le programme. Toutefois, certaines leçons peuvent être développées à la suite d'éclosion d'une maladie ou épidémie. Le maître s'efforcera surtout de manifester ou de provoquer de l'étonnement en vue de transformer les questions et les expressions des élèves en véritable problème à résoudre.

L'élève sera ainsi amené à observer attentivement et à reconnaître les éléments et les notions à retenir et à utiliser. Il sera ensuite conduit à distinguer et à citer les éléments observés, à adopter des attitudes et des comportements appropriés conformément aux objectifs comportementaux.

Certaines activités d'apprentissage peuvent être menées individuellement, d'autres en petits groupes d'au moins cinq élèves. Toutes devront aboutir à la confrontation des résultats des groupes. La confrontation étant une activité stimulante, chaque élève s'enrichira au contact des autres. Le maître ne sera alors qu'un facilitateur de l'activité pédagogique. La classe s'emploiera à distinguer l'essentiel de l'accessoire. Elle dégagera les grandes notions. A l'issue des échanges, chaque élève adoptera des attitudes et des comportements adéquats.

Une leçon d'application ou de contrôle ne consistera donc pas à faire réciter ou énoncer une notion ou un mot de vocabulaire spécifique. Il s'agira de vérifier à partir des questions variées

et des travaux pratiques si l'élève est capable d'utiliser tel mot, telle expression, telles consignes, telle notion dans des situations concrètes et variées.

## 1.6. PROGRAMME D'ETUDE DU MILIEU

### 1.6.1. OBJECTIFS INTERMEDIAIRES

A L'issue du degré élémentaire, l'élève sera capable de :

- découvrir par l'observation les phénomènes naturels et les faits de son milieu ;
- mettre en relation différents éléments et situations de son milieu ;
- manipuler, construire différents objets, instruments et appareils disponibles dans le milieu ;
- contribuer à la protection de son environnement et à conservations du milieu naturel.

### 1.6.2. PREMIERE ANNEE

<i>OBJECTIFS SPECIFIQUES</i>	<i>MATIERE</i>
1. Observer, découvrir, décrire son milieu proche.	1. Découverte du milieu proche : maison, école, église, rue, avenue, marché, boutique, centre de santé, atelier, plantes fruits, animaux domestiques
2. Situer le milieu proche par rapport à son habitation.	2. Orientation et situation par rapport à son milieu proche, à son habitation : où se trouve l'école, l'église, le marché, la boutique, l'atelier, le centre de santé... ?
3. Indiquer le chemin (rue, avenue) qui mène de l'habitation à l'école, à l'église, ou au marché.	3. Itinéraire de la maison à l'église, au marché, au centre de santé, ...
4. Observer, admirer, décrire les phénomènes naturels occasionnels.	4. Observation occasionnelle des phénomènes naturels : pluie, vent, éclair, arc-en-ciel, brouillard, chute des feuilles d'un arbre, etc.
5. Observer, décrire, raconter les accidents de circulations.	5. Observation occasionnelle des accidents de circulation : collision, déraillement, naufrage, crash d'un avion.
6. Observer, décrire les accidents domestiques.	6. Observation occasionnelle des accidents domestiques : incendie, écroulement d'un mur ou d'une toiture.
7. Eviter et prévenir les accidents domestiques courants et souvent mortels.	7. Prévention et précautions à prendre contre des accidents domestiques mortels : électrocution, incendie, intoxication alimentaire ou médicamenteuse.
8. Observer les catastrophes naturelles.	8. Observation occasionnelle des catastrophes naturelles : foudre, éboulement, inondation, éruption volcanique, séisme ou tremblement de terre, etc.
9. Citer les conséquences des catastrophes naturelles sur la vie	9. Conséquences des catastrophes : décès, déplacements des populations, destructions de la

<p>de la population.</p> <p>10. Citer, décrire les événements heureux de la vie d'un homme.</p> <p>11. Citer, décrire, observer les événements malheureux de la vie.</p> <p>12. Observer, reconnaître, décrire un phénomène saisonnier</p> <p>13. Citer, décrire, reconnaître quelques activités humaines du milieu.</p> <p>14. Découvrir, observer, décrire, reconnaître les lieux publics proches.</p> <p>15. Citer, décrire les moyens de déplacements et de transport de son milieu.</p> <p>16. Citer les objets classiques et objets personnels.</p>	<p>l'environnement...</p> <p>10. Événements heureux de la vie d'un homme (fêtes) : naissance, baptême, anniversaire, mariage, promotion, etc....</p> <p>11. Événements malheureux de la vie de l'homme : décès, maladie, pillage, accident,...</p> <p>12. Observation occasionnelle de phénomènes saisonniers : pluie, orage, inondation...</p> <p>13. Observation simple des activités humaines du milieu : élevage, culture maraîchère, artisanat, couture, cordonnerie, boulangerie, fabrication d'instruments, réparation d'objets et d'appareils, fabrication des pirogues, maçonnerie, menuiserie ; charpenterie, chasse, pêche, cueillette, récolte, sports et jeux, etc.</p> <p>14. Observation et exploration du milieu public proche : parcs, jardin (botanique et zoologique) magasins, ateliers, marché, stade, école, église, gare, aéroport, centre de santé, etc.</p> <p>15. Moyens de déplacement et de transports : pieds, vélo, moto, automobile, pirogue, train, avion, chariot, bateau.</p> <p>16. Objets classiques : cahier, livre, crayon, stylo, gomme, ardoise, touche... objets personnels : vêtements (pantalon, chemise, culotte, robe, pagne, manteau, caleçon,) chaussures (soulier, chaussette, babouches, pantoufles, bottes) coiffures (chapeau, voile, mouchoir de tête, perruque...)</p>
---	---

### 1.6.3. DEUXIEME ANNEE

<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>	<b>MATIERE</b>
<p>1. Observer, reconnaître et dire l'utilité des appareils électroménagers.</p> <p>2. Décrire un phénomène saisonnier.</p> <p>3. citer et décrire quelques accidents de circulation vus, vécues ou entendus.</p> <p>4. Citer et décrire quelques accidents domestiques.</p>	<p>1. Appareils électroménagers, poste de radio ou de télévision, réchaud ou cuisinière, horloge ou pendule, lampe, réfrigérateur, congélateur, ventilateur, etc.</p> <p>2. Observation et description des phénomènes saisonniers : pluie, orage, éclair, arc-en-ciel, floraison, chute des feuilles d'arbre, inondation.</p> <p>3. Description d'un accident de circulation : accidents de voiture, de train, d'avion, de bateau, de vélo.</p> <p>4. Quelques accidents domestiques : brûlure, blessure, électrocution, incendie, écroulement d'un mur, d'une toiture, d'une maison, intoxication alimentaire ou médicamenteuse.</p>

<ol style="list-style-type: none"> <li>5. Citer quelques catastrophes naturelles.</li> <li>6. Citer les conséquences des catastrophes naturelles sur la vie de la population.</li> <li>7. Citer, décrire, identifier les activités humaines de son milieu.</li> <li>8. Découvrir, observer, décrire et explorer les lieux publics.</li> <li>9. Citer et décrire les moyens de déplacements et de transport de son milieu.</li> <li>10. Citer les appareils électroménagers et les équipements domestiques.</li> <li>11. Nommer quelques produits manufacturiers du milieu et dire leur utilité.</li> <li>12. Nommer et reconnaître quelques produits de l'artisanat.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>5. Catastrophe naturelles : coup de foudre, éruption volcanique, séisme ou tremblement de terre, éboulement ou glissement de terrain, inondation</li> <li>6. Conséquence sur la vie : décès, déplacement des populations, destruction de l'environnement...</li> <li>7. Activités humaines du milieu : cultures maraîchères annuelles et perennes, élevage du bétail et de la volaille, chasses et pêches, couture, cordonnerie, coiffure, maçonnerie, charpenterie.</li> <li>8. Découvre et exploration des lieux publics : parcs, port, parking, gare, aéroport, stade, station à essence, chantier, magasin, marché, hôtel, restaurant, église, pharmacie, etc.</li> <li>9. Description des moyens de déplacement et de transport : pieds, vélo, moto, automobile, pirogue, train, bateau, avion chariot.</li> <li>10. Equipements domestiques et appareils électroménagers : poste de radio ou de télévision, réchaud ou cuisinière, horloge ou pendule, houe, machette, coupe-coupe, bêche, râtaux brasero...</li> <li>11. Quelques produits manufacturiers du milieu ; savon, sucre, pain, cahier, livre, biscuits pagne, cigarette, craie, bouteille, boissons sucrées, bières, produits pharmaceutiques...</li> <li>12. Quelques produits de l'artisanat : natte, tamis, panier, mortier, pilon, pot, cruche, jarre, canaris, pirogue, flûte, tam-tam, xylophone, arcs et flèches, hanche, houe,...</li> </ol>
---	---

#### 1.6.4. DIRECTIVES METHODOLOGIQUES

L'étude du milieu vise l'acquisition de comportements et d'attitudes nécessaires à la production et au développement des éléments constitutifs de l'environnement physique, matériel, social, scientifique et technologique.

Cet enseignement s'appuie sur les réalités concrètes du milieu et est destiné à éveiller la curiosité de l'élève tout en lui apportant les compétences fondamentales qui favorisent l'acquisition de la culture nationale ainsi que la pratique de la science et de la technologie.

Trois types d'activités sont à retenir : l'observation occasionnelle, l'observation simple et l'observation prolongée ou profonde.

Le recours à l'observation permet de faire découvrir à l'élève faits et les phénomènes qui se produisent autour de lui.

Le maître mettra les élèves en contact avec les différents milieux afin d'éveiller chez ces derniers un intérêt profond pour les professions artisanales agricoles et autres. Par l'observation, l'élève ira à la découverte puis à la juxtaposition des détails essentiels

Il sera capable de :

- préparer, soupeser, peser, évaluer, payer, connaître l'argent, retenir les prix, mesures et trier ;
- classer les faits et les choses, les ranger, et les synthétiser ;
- Penser et s'exprimer de façon précise ;

De la sorte les fonctions mentales ou intellectuelles seront constamment sollicitées ; attention, l'activité sensorielle, le souci d'exactitude, l'esprit critique, la réflexion, la mémoire, le jugement.

Les objectifs et les contenus notionnels retenus sont les mêmes pour les deux années d'études du degré élémentaire. Leur choix et l'organisation de leur progression dépendront du chef d'établissement et des maîtres titulaires de classes concernées.

Toutefois, il faudra tenir compte de la perspective concentrique.

## 1.7. PROGRAMME DE DESSIN

### 1.7. 1. OBJECTIFS INTERMEDIAIRES

L'enseignement du dessin au degré élémentaire du cycle primaire devra permettre à l'élève d'être capable de :

- 1) utiliser des moyens graphiques pour raconter une histoire, exprimer des faits, des sentiments, des idées et même un ordre chronologique d'événements ;
- 2) observer, reproduire une illustration, une frise, un dessin ;
- 3) dessiner, représenter des personnes, des objets, des plantes, des feuilles, des fleurs, des fruits, des animaux, etc.

### 1.7.2. PREMIERE ANNEE

<i><b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b></i>	<i><b>MATIERE</b></i>
1. Exprimer par un dessin les faits et événements vécus.	1. Voir le vécu quotidien des élèves en tenant compte des centres d'intérêt.
2. Dessiner et colorier des objets familiers ou des êtres familiers.	2. Habits, chaussures, ceinture, chapeau, jouet, fourchette, assiette, couteau, gobelet, radio, TV.
3. Observer et représenter des personnes, des objets familiers, des animaux, des oiseaux, des plantes, des jouets.	3. Père, mère, frères, sœurs, fleurs, fruits, arbres, oiseau, poisson, poule, coq, canard, etc. Dessin d'illustration et de documentation.
4. Reconnaître et utiliser les couleurs.	4. Utilisation des couleurs : noir, blanc, bleu, jaune, rouge, vert
5. Observer, reproduire un itinéraire, un paysage, un dessin schématique, un panneau de signalisation routière, etc.	5. Organisation et représentation de l'espace Signes graphiques.

### 1.7.3. DEUXIEME ANNEE

<i>OBJECTIFS SPECIFIQUES</i>	<i>MATIERE</i>
1. Utiliser des moyens graphiques pour raconter une histoire, exprimer des faits, des idées et même un ordre chronologique d'événements.	1. Le vécu quotidien des élèves en tenant compte des centres d'intérêt.
2. Observer et représenter des personnes, des objets familiers, des animaux, des oiseaux, des plantes et des jouets.	2. Observation et représentation des personnes, des objets familiers et classiques, des jouets, des animaux et des plantes. (maison, tables, chaises, écoles, blanc, voiture, vélo, avion, bateau, singe, chèvre, crocodile, serpent,...).
3. Reconnaître et utiliser les couleurs fondamentales et les couleurs mélangées.	3. Couleurs : noir, blanc, rouge, rose, orange, bleu, jaune, vert, gris, violet, brun.
4. Observer, reproduire les formes géométriques	4. Lignes, carrés, rectangles, triangles, disques, etc....
5. Observer, reproduire un itinéraire, un dessin colorié, etc.	5. Organisation, représentation et combinaison des formes et lignes.

### 1.7.4. DIRECTIVES METHODOLOGIQUES

Au degré élémentaire, il est inutile d'exiger de l'élève un beau dessin, un dessin artistique. L'élève dessine ou colorie ce qui l'intéresse, ce qu'il veut, ressent, souhaite. Il ne retient et ne reproduit que ce qui correspond à ses désirs. Il met en relation les formes et les couleurs qu'il distingue.

Le maître devra donc amener progressivement chaque élève, d'abord à regarder (éducation de l'attention, perception des formes et des couleurs, etc.), à découvrir et à développer son effectivité puis à contrôler ses gestes de la main (formation des tracés, manipulations et exploitations diverses, passage du geste à l'écriture et au dessin, etc.)

Il l'engagera après dans des processus de création individuelle ou collective (expression spontanée, développement de l'imagination, etc.) et le familiarisera avec un petit nombre d'œuvres.

A cet effet, une leçon de dessin se développera à partir de l'observation d'un objet naturel, de sa représentation ou de sa description, d'un être ou d'une de ses parties, d'une illustration ou d'une projection de films.

Une leçon ne peut concerner qu'un seul dessin ou croquis, à la fois. Durant toute la leçon, le maître circule entre les bancs, observe, demande à l'élève de corriger la position de son corps, la disposition de son cahier, la distance entre le cahier et les yeux ainsi que la tenue du crayon et le traçage des lignes.

La critique des résultats sera collective et l'examen des travaux donnera lieu aux encouragements individuels.

## 1.8. PROGRAMME DE CALLIGRAPHIE

### 1.8.1. OBJECTIFS INTERMEDIAIRES

A l'issue de l'apprentissage du cours de calligraphie au degré élémentaire, l'élève sera capable de :

- 1) Reconnaître et reproduire les chiffres, les lettres minuscules et majuscules.
- 2) Ecrire en cursive et en script des mots, des phrases familières courtes, des noms propres.
- 3) Espacer les mots et les phrases

### 1.8.2. PREMIERE ANNEE

<i><b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b></i>	<i><b>MATIERE</b></i>
<p><b>1. Initiation au graphisme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Explorer et organiser l'espace d'une ardoise, d'une page de cahier, d'un tableau</li> <li>- Tracer à main libre des lignes.</li> <li>- Tracer à main libre des spirales, des ronds, des segments de droite.</li> </ul> <p><b>2. Graphisme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître des lignes de référence.</li> <li>- Observer et reproduire des syllabes, des mots et des phrases courtes.</li> <li>- Observer et reconnaître la correspondance entre les lettres et les mots écrits en cursive droite, penchée ou en caractères d'imprimerie ou script.</li> <li>- Exécuter à main libre le monde d'une minuscule et d'une majuscule ou d'un nombre inférieur à 10.</li> </ul>	<p><b>1. Initiation au graphisme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Notion de gauche, de droite, de haut, de bas et de marge</li> <li>- Traçage à main libre des lignes droites, verticales, horizontales, obliques, courbes et des ronds.</li> <li>- Traçage à main libre des spirales, des ronds, des segments de droite.</li> </ul> <p><b>2. Graphisme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les lignes de référence de grosse écriture.</li> <li>- Observation et reproduction des lettres, des syllabes, des mots, des phrases courtes.</li> <li>- Copie conforme aux modèles des nombres de 0-9.</li> </ul>

### 1.8.3. DEUXIEME ANNEE

<i>OBJECTIFS SPECIFIQUES</i>	<i>MATIERE</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Explorer et organise l'espace de l'écriture.</li> <li>- Reconnaître des formes graphiques.</li> <li>- Observer et reproduire des lettres majuscules</li> <li>- Etablir un tableau de correspondance des lettres minuscules et majuscules de l'alphabet</li> <li>- Observer et écrire en cursive des mots.</li> <li>- Copier des noms propres ou communs en liant uniformément les lettres et en espaçant uniformément ces mots.</li> <li>- Observer des espaces réguliers entre les mots les phrases et la ponctuation.</li> <li>- Copier en cursive ou script.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les 4 lignes de référence (d'une ardoise, d'un cahier d'écriture ou d'un tableau apprêté à cette fin)</li> <li>- Les nombres de 0-100</li> <li>- Les lettres majuscules</li>   <li>- Les lettres de l'alphabet a A b B c C d D e E f F g G h H i I j J k K l L m M n N o O p P q Q r R s S t T u U v V w W x X y Y z Z.</li> <li>- Copie des noms propres commençant par une majuscule ou une minuscule en respectant les espacements.</li> <li>- Espacement entre les mots et entre les phrases.</li> <li>- Copie en cursive des phrases écrites en cursive ou en caractères d'imprimerie.</li> </ul>

### 1.8.4. DIRECTIVES METHODOLOGIQUES

Les leçons de calligraphie visent l'apprentissage d'une écriture lisible, belle, cursive. Cet enseignement débute par l'initiation au graphisme. L'enfant apprend d'abord à explorer et à organiser l'espace de son ardoise, du tableau ou d'une page de son cahier.

A cet effet, il apprend à disposer librement, puis sur consigne du maître de gauche à droite, sur l'ardoise ou la page du cahier, un certain nombre d'objets simples. Il dessine ensuite ces objets ou des formes élémentaires d'après des modèles du maître. Il explore plus tard la totalité de l'ardoise ou de la page du cahier par des traçages libres puis dirigés, de gauche à droite et de haut en bas.

L'enfant s'exerce ainsi et en même temps à bien disposer l'ardoise ou le cahier sur la table, à tenir correctement le crayon, la touche ou le stylo et à se tenir droit, le buste vertical, les deux avant-bras appuyés sur la table, les yeux à environ 30 centimètres du papier ou de l'ardoise.

A l'étape suivante, l'enfant est amené à identifier et à reproduire en gros modèle des formes graphiques simples puis complexes isolées, puis groupés en enfin liées. Il s'entraîne aussi à l'exécution des mouvements d'assouplissement des doigts et du poignet et à acquérir la notion de succession des lettres, des mots, des phrases, des espacements uniformes entre les mots.

Par des exercices d'assimilation et de dissimilation, l'enfant sera alors capable de distinguer puis exprimer l'ordre de succession de ces formes, de trouver et de reproduire parmi les

diverses formes présentées, celles qui sont semblables (assimilation) et celles qui ne le sont pas (dissimilation).

L'observation attentive des formes présentées, le traçage et la reproduction des formes à partir d'un modèle (en pointillé ou non) ou sans modèle (à main levée ou à main libre) conduiront l'enfant à réaliser le geste exact selon son rythme et dans les dimensions des lignes de référence et à acquérir des mécanismes sensori-moteurs de plus de plus précis.

La reproduction des lettres, des mots ou phrases ne peut occuper plus de trois lignes. Durant toute la leçon, le maître circule entre les bancs, observe et fait rectifier la position du corps, la disposition de l'ardoise ou du cahier, leur distance par rapport aux yeux, la tenue de l'écritoire ainsi que des signes graphiques.

La critique des résultats est collective tandis que la correction est individuelle. L'examen des travaux donnera lieu aux encouragements, même pour les travaux médiocres.

## **1.9. PROGRAMME DE CHANT ET MUSIQUES**

### **1.9.1. OBJECTIFS INTERMEDIAIRES**

Au terme de l'apprentissage du cours de chant et musique au degré élémentaire, l'élève sera capable de :

1. Chanter mélodieusement ;
2. Comprendre le message véhiculé à travers un chant ;
3. Exprimer ses sentiments par la musique et la danse ;
4. Manifester de la sensibilité à la musique ;
5. Manifester un éveil développé des facultés intellectuelles.

### **1.9.2. PREMIERE ET DEUXIEME ANNEES**

<b><i>OBJECTIFS SPECIFIQUES</i></b>	<b><i>MATIERE</i></b>
1. Nommer les instruments de musique du milieu.	1. Instruments du milieu : tam-tam, tambour, xylophone, cor, corne, guitare, accordéon, harmonica, saxophone, etc....
2. Exécuter des chants.	2. Chants traditionnels, folkloriques, religieux, scolaires..., pour enfants, hymne national, chansons d'occasion (mariage, naissance, naissance des jumeaux, fête de famille, etc.)
3. Exécuter des comptines.	3. Comptines.
4. Exprimer ses idées et sentiments par des chansons.	4. Expression d'un sentiment ou d'une idée par les chansons personnelles ou des tiers.

### 1.9.3. DIRECTIVES METHODOLOGIQUES

Le maître d'efforcera d'enseigner de beaux chants à une voix et à tessiture restreinte (pas de son grave ni trop aigu), des chants courts, faciles, à la portée des jeunes, selon leurs intérêts tant pour leur texte que pour leur mélodie.

L'approche thématique est à privilégier. Elle a l'avantage d'établir une relation étroite et constante avec ce que l'élève entend, observe, découvre, exprime ou apprend. En liaison avec l'étude du milieu, quelques musiciens célèbres du milieu seront cités, localisés. Toute chanson exprimera un sentiment agréable ou favorable : de joie, d'amitié, de fraternité, de solidarité, de sympathie, etc. Aucune ne suscitera pas des sentiments agressifs : la haine, la violence, l'exclusion, le tribalisme, etc. Une leçon de chant se développe par audition ou par répétition :

- le maître chante deux ou trois fois toute la chanson,
- les enfants reproduisent chaque phrase musicale, individuellement ou collectivement,
- la répétition de tout, en veillant sur l'étendue vocale, l'émission correcte des sons, la pause de la voix, l'accentuation, la tenue correcte du corps, la respiration thoracique et abdominale, etc.

Le maître gardera constant à l'esprit, la nécessité de rythmer les chants à l'aide d'instruments, objets ou appareils appropriés et de lier certains chants à l'exécution des marches, des ronds, des danses, etc.

Ainsi, la pratique du chant constituera l'essentiel des leçons de cette discipline au degré élémentaire. Elle permettra à l'enfant de garder en mémoire un répertoire de ce qui est connu et interprété fidèlement ainsi qu'un trésor de souvenirs musicaux.

## 1.10. PROGRAMME D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

### 1.10.1. OBJECTIFS INTERMEDIAIRES

A l'issue de degré élémentaire, l'élève sera capable de :

- Pratiquer les exercices et jeux simples adaptés à son âge et exploitant sa spontanéité
- Développer les qualités intellectuelles et morales.

### 1.10.2. PREMIERE ANNEE

<i>OBJECTIFS SPECIFIQUES</i>	<i>MATIERE</i>
1. Marcher au pas en balançant les bras, le corps dressé, au rythme de bâtonnets métalliques ou des coups de sifflet répétés.	1. Marche rythmée.
2. Exécuter des jeux non sportifs.	2. Jeux non sportifs : jeux d'adresse, de jet d'objets, d'agilité, de saut à la corde...
3. Exécuter des activités gymniques.	3. Gymnastique : exercices d'assouplissement, de musculation de l'abdomen, de coordination, d'étirement de la colonne vertébrale, de relaxation.
4. Exécuter des activités athlétiques.	4. Initiation à l'athlétisme : course de vitesse, course de relais, saut en longueur, saut en hauteur, gestes magiques...
5. Exécuter des jeux traditionnels du milieu.	5. Jeux traditionnels : lutte marelle.
6. Jouer au football, au tennis de table, au mini, volley-ball.	6. Jeux sportifs (pratique de quelques sports).
7. Marcher avec un appui rythmique ou musical, en balançant les bras, le corps dressé, marche lente avec genoux levés, marche avec jambes tendues et levées.	7. Exercices d'équilibre.
8. Exécuter des activités gymniques : rythmiques avec maracas, ou tam-tam ou non.	8. Gymnastique : exercices de musculation du dos, de l'abdomen, des membres supérieurs et des membres inférieurs, du cou de la colonne vertébrale.
9. Exécuter des jeux non sportifs	9. Jeux non sportifs : jeux de précision, de vitesse d'exécution, de culbute, lancement d'objets, jeux d'équilibre de saut à la corde, saut de mouton, roulade, etc.

### 1.10.3. DEUXIEME ANNEE

<i>OBJECTIFS SPECIFIQUES</i>	<i>MATIERE</i>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Marcher avec un appui rythmique (tam-tam) ou musical, en balançant les bras, le corps dressé : marche lente en levant haut les genoux, marche avec jambes tendues et levées.</li> <li>2. Exécuter des activités gymniques : rythmiques avec maracas, tam-tam ou non.</li> <li>3. Exécuter des activités athlétiques.</li> <li>4. Jouer au football, au mini-basket, au tennis de table, au mini-volley, au frisbee (jeu avec disque en plastique lancé avec un mouvement de rotation).</li> <li>5. Exécuter des jeux traditionnels de lutte, de la marelle, course en sac, remplissage de bouteille à l'eau ou sable ;</li> <li>6. Exécuter des danses traditionnelles.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Marche rythmée.</li> <li>2. Gymnastique : exercice de musculation du dos, de l'abdomen, des membres supérieurs et inférieurs, du cou, de la colonne vertébrale, jouer au poirier (exercice d'équilibre la tête au sol entre les bras et les jambes en haut).</li> <li>3. Initiation à l'athlétisme : course de vitesse, de relais, saut en longueur, saut en hauteur.</li> <li>4. Jeux sportifs.</li> <li>5. Jeux traditionnels : jeux de lutte, de la marelle, course en sac, remplissage de bouteille à l'eau ou au sable.</li> <li>6. Danses traditionnelles.</li> </ol>

### 1.10.4. DIRECTIVES METHODOLOGIQUES

L'éducation physique et sportive vise l'épanouissement de l'enfant dans sa totalité. On laisse croître l'enfant, mais en le conduisant et en lui apportant au moment favorable ce qu'il n'est pas capable de trouver tout seul. On l'aide à devenir lui-même.

Dans la spontanéité des jeux, l'enfant se construit et prend forme. Aussi l'éducation physique doit-elle introduire des exercices plus continus, plus composés, plus méthodiques dont la finalité est bien conçue par le maître. Utilisant le goût naturel de l'enfant pour la vie en groupe et déjà pour la compétition, elle doit réserver une place privilégiée à la règle de jeu, l'effort et au désir de réussir.

Concernant la gymnastique proprement dite, en dehors de la méthode imagée (leçon-conte) qui peut être poursuivie avec succès, il est recommandé une méthode qualifiée de naturelle, c'est-à-dire, simple, vivante, constructive et progressive qui s'adapte à l'âge de l'enfant, à son état de santé et à sa « forme physique » (morphologie).

Quant à l'organisation et au déroulement de la séance, nous pouvons retenir deux principes essentielles à savoir, l'adaptation et l'alternance. Adaptation aux possibilités physiques : les enfants déficients, fatigables ou fatigués, doivent être particulièrement ménagés. Il faut

également alterner les exercices vifs et rapides avec les exercices plus calmes voir de courte détente.

Le rythme d'instruments divers (bâtonnets métalliques, maracasses, tam-tam..) ou la musique qui peut accompagner la séance et soutenir laissent dans la mémoire de l'enfant des souvenirs des moments vécus des scènes passées, d'habitudes motrices qui donnent au cadre temporel importance et valeur.

La méthode naturelle (porter, lever, grimper, lancer, marcher, courir,..) présente l'avantage d'être simple, facilement applicable à une collectivité, familière aux enfants. Son mérite consiste à développer harmonieusement et simultanément toutes les parties du corps.

Seront obligatoirement à proscrire au degré élémentaire, les exercices analytiques et les exercices statiques nécessitant le maintien d'attitudes que l'enfant ne peut conserver.

De ce fait, pour le bon développement de l'enfant, il est important qu'on l'aide à vaincre la fatigue ou mieux à la prévenir. Bien qu'elle ne soit pas une de ces maladies qui mettent la vie en danger, la fatigue même passagère apporte des sérieuses perturbations dans le fonctionnement physiologique de l'enfant et dans son comportement, entravant ses progrès intellectuels et détériorant les rapports avec son entourage.

Dans la mesure du possible, les leçons doivent se dérouler en plein air pour favoriser l'oxygénation du sang, la réactivation de la vitamine D antirachitique. Il faut veiller à ce que les mouvements soumis aux enfants ne soient pas entravés par des vêtements trop serrés, ni par le port de grosses chaussures.

Pour les séances consacrées aux jeux, le maître veillera à la mise en pratique par les écoliers des qualités morales (courage, sang-froid, goût de l'effort, respect du règlement et de l'adversaire, goût de l'ordre...)

### **Conduite d'une leçon :**

A l'issue de chaque séance, il faut établir un véritable retour au calme, dans le silence, ce qui permet de «récupérer» les forces dépensées.

### **Matériel didactique**

- Tam-tam ;
- Bâtonnets métalliques ;
- Maracasses traditionnels ;
- Corde magique ;
- Cordes à sauter ;
- Cordes à danser ;
- Matériel de fortune improvisé pour la gymnastique et les jeux non sportifs :
  - pneu usagé
  - bâtonnets en bois (course relais)
  - tonnelet en bois pour les sauts)
  - boîte de rallonge usée (pour le frisbee)
- Ballon de mini-basket ;
- Ballon de mini-volley ;
- Ballon de football.

## 1.11. PROGRAMME DE TRAVAIL MANUEL

### 1.11.1. OBJECTIFS INTERMEDIAIRES

A la fin du degré élémentaire, l'élève sera capable de :

1. D'initier aux travaux utilitaires organisés en famille ;
2. Utiliser le matériel approprié aux activités de travail manuel ;
3. Manifester de l'intérêt aux différents travaux d'utilité publique.

### 1.11. PREMIERE ANNEE

<i><b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b></i>	<i><b>MATIERE</b></i>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Observer, reconnaître quelques activités manuelles courantes dans le milieu.</li> <li>2. Citer quelques activités domestiques, pastorales, artisanales et agricoles.</li> <li>3. Exécuter les tâches manuelles de production et d'entretien à l'école.</li> <li>4. Fabriquer des jouets à l'aide du papier, du carton, du fil de fer, de la pâte à modeler, etc.</li> <li>5. Construire par pliage, coupage et assemblage des formes géométriques à l'aide du papier, du carton, du fil de fer, etc.</li> <li>6. Colorier des dessins d'objets familiers et des paysages.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Activités agricoles, labour, semis, plantation, sarclage, binage, arrosage, récolte.           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité pastorale : élevage du petit et du gros bétail.</li> <li>- Activités artisanales : poterie, broderie, vannerie, tissage, cordonnerie, coiffure, culture, menuiserie, forge, maçonnerie, réparation et entretien d'équipement divers (autos, appareils électroménagers, etc.).</li> </ul> </li> <li>2. Activités domestiques : lessive, vaisselle, balayage, repassage, raccommodage, etc.</li> <li>3. Plantation et entretien d'arbres fruitiers et de plantes ornementales           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrosage et tondage du gazon, ramassage de tout ce qui jonche le sol de la cour, entretien des locaux de classes.</li> </ul> </li> <li>4. Fabrication d'objets manipulables : voiture, train, avion, bateau, robot, table, chaise, poupée articulée.</li> <li>5. Construction d'un carré, d'un rectangle, d'un triangle, d'un cercle.</li> <li>6. Coloriage de dessins et paysages divers.</li> </ol>

### 1.11. 3. DEUXIEME ANNEE

<i><b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b></i>	<i><b>MATIERE</b></i>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Observer, reconnaître quelques activités manuelles du milieu.</li> <li>2. Exécuter des tâches manuelles de production et d'entretien à l'école.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Quelques activités du milieu           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Labour, semis, plantation, sarclage, binage, arrosage, drainage, récolte, cueillette, stockage, salaison, fumage, etc.</li> </ul> </li> <li>2. Plantation et entretien d'arbres fruitiers et de plantes ornementales, assainissement du milieu scolaire, etc.</li> </ol>

<p>3. Fabriquer, à l'aide du papier, du carton, du fil de fer ou de la pâte à modeler des formes géométriques, des objets familiers et des jouets divers</p> <p>4. Collectionner, produire et afficher aux murs de la classe des illustrations divers.</p> <p>5. Colorier des dessins d'objets familiers de paysages.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elevage du petit bétail (lapin, mouton, chèvre, etc.), du gros bétail (bœuf, porc...) et élevage de la volaille (poule, canard, pigeon, didon....)</li> <li>- Coiffure, couture, cordonnerie, menuiserie, maçonnerie, électricité...</li> <li>- Forge mécanique, construction, brasserie, limonaderie, etc.</li> <li>- Lessive, vaisselle, repassage, raccommodage, etc.</li> </ul> <p>3. Fabrication d'objets manipulables.</p> <p>4. Collection, affichage des planches anatomiques, cartes géographiques, effigies des personnalités politiques et religieuses, des scènes de l'histoire, etc.</p> <p>5. Coloriage de dessins et des paysages divers.</p>
---	---

#### 1.11.4. DIRECTIVES METHODOLOGIQUES

Au degré élémentaire, le maître s'efforcera de susciter chez l'élève, par l'observation des activités manuelles du milieu, les attitudes favorables au goût de l'effort et à l'amour du travail manuel.

Il expliquera et montrera, à l'aide du matériel approprié, comment s'exécute une activité de travail manuel. Il réalisera concrètement la tâche spécifique et démontrera l'utilité, la place et l'importance dans la société de la personne ou des personnes qui la pratiquent.

Les leçons de travail manuel porteront sur des sujets variés, adaptés aux particularités du milieu afin de montrer aux élèves la complémentarité des fonctions socio-économiques des individus dans la société.

Toute observation sera faite sur le terrain, même si, pour varier, il faut recourir aux illustrations ou aux projections des diapositives et des films.

Les activités à faire par les élèves de ce degré seront exclusivement légères, sous l'encadrement du maître et sous forme d'occupations récréatives, en détente joyeuse. L'école disposera du matériel approprié et en assurera la conservation et la maintenance.

Dans la pratique et l'évaluation de ces activités, l'ordre, la conscience ainsi que le respect de l'hygiène individuelle et de celle du milieu seront exigés.